le producteur de lait québécois

OCTOBRE 2023



CODE DE PRATIQUES

Les exigences pour les vaches au vêlage et les vaches en transition

REPORTAGE À LA FERME

Un confort économique

POSTE-PUBLICATIONS, CONVENTION Nº 40028511



CHERCHEZ-VOUS À AUGMENTER LA RENTABILITÉ DE VOTRE ENTREPRISE?

CIAQ VEAU DE PARC^MC

Avec le plan génétique global du Ciaq,
votre représentant a la solution pour vous.

Informez-vous dès aujourd'hui!

450 774-1141 ◆ www.ciaq.com

ciaq
Concevons l'avenir

220705

23 octobre
VOLUME 44 — NUMÉRO 2



ÉDITORIAL
Équité, unité et durabilité 4

ACTUALITÉ
Le CIAQ célèbre ses 75 ans
Cette année marque les 75 ans du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ). On en parle avec le président de l'organisation, Jean-François Morin 7

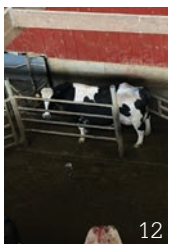
40e ANNIVERSAIRE
À quoi ressemblait la production laitière en 1983?
Le secteur laitier a grandement évolué au cours des 40 dernières années. La génétique s'est développée, les tendances de consommation ont changé et les producteurs de lait ont pris des décisions stratégiques qui ont marqué l'histoire. Comparons, en images, la production laitière d'hier et celle d'aujourd'hui. 10

LACTANET
Combien de temps les vaches attendent-elles pour être traites?
Dans un système de traite automatisée, si les vaches n'arrivent pas à être traites du premier coup, elles réessaieront jusqu'à ce que la traite soit réussie 12

CODE DE PRATIQUES
Les exigences pour les vaches au vêlage et les vaches en transition
Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers traite du logement et de la gestion des vaches au vêlage dans les sections 2.3.1 et 5.4. Le logement des vaches fraîches, la nutrition en période de transition et la gestion du tarissement sont, pour leur part, traités dans les sections 2.3.2, 3.2.2 et 4.6. 16



REPORTAGE À LA FERME
Un confort économique
Jean-Claude Fleury voulait donner plus de confort à ses vaches en préparation au vêlage sans avoir à investir une fortune. Les retombées de son projet n'ont pas tardé à se faire sentir. 20



MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
SOS, trayon blessé!
Qui n'est jamais arrivé au moment de la traite avec la mauvaise surprise d'un trayon bloqué ou encore lacéré? Un problème de trayon entraine généralement des pertes économiques importantes, notamment dues à la diminution de la production de lait, un risque accru à la mammite, des coûts associés au traitement, et peut se terminer en une réforme prématurée de l'animal. Alors quelles solutions s'offrent à vous pour limiter ces impacts négatifs? 26



RECHERCHE
Le coût de la paratuberculose est peut-être plus élevé que vous le pensez!
La paratuberculose survient lorsque les vaches sont infectées par la bactérie *Mycobacterium avium* ssp. *paratuberculosis* (MAP). On estime que 42 % des troupeaux laitiers canadiens comptent au moins une vache infectée par cette bactérie. Et les études montrent que dans les troupeaux comptant au moins une vache déclarée positive, environ 10 % des vaches sont infectées 29



LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET 24
PARLONS NUTRITION 32
STATISTIQUES 34
LA RECETTE 40
AILLEURS DANS LE MONDE 42
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 47

Équité, unité et durabilité



Le plan conjoint des producteurs de lait vise un certain nombre d'objectifs, dont ceux d'obtenir les conditions de mise en marché les plus avantageuses, d'ordonner et de contrôler la production pour obtenir un produit de qualité supérieure, répondant aux exigences et aux besoins du marché et évitant une surproduction, ainsi que de coopérer avec les organisations provinciales et nationale. C'est en ce sens que l'organisation travaille depuis 40 ans et que différents chantiers sont en cours avec nos collègues des 10 provinces.

À travers les 40 années d'existence de l'organisation, les producteurs ont rencontré de nombreux défis, et c'est grâce à l'unité de l'ensemble des producteurs du Québec, mais aussi des 10 provinces, que nous avons été en mesure d'implanter des solutions porteuses pour l'ensemble de l'industrie. Que ce soit avec le partage des revenus ou des marchés, les producteurs ont, au fil du temps, convenu de partager les risques pour une politique laitière canadienne qui assure une équité et une prévisibilité. Ce travail entre les provinces ne se fait pas sans défis. Des structures relatives à la transformation, l'historique de production, mais aussi les politiques et pouvoirs qui varient d'une province à l'autre nécessitent de faire des compromis et d'avoir une vision commune pour avancer. Ce travail entre les 10 offices nécessite aussi d'accepter certains changements au bénéfice d'une gestion de l'offre et une mise en marché collective forte.

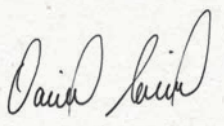
Les provinces ont travaillé collectivement et de manière concertée avec l'ensemble de l'industrie pour adopter, en juillet dernier, le Programme national sur la croissance des marchés. Ce programme a pour objectif de stimuler et de soutenir le développement de projets de transformation qui visent à réduire le surplus structurel de solides non gras et à favoriser la croissance des marchés. Bien qu'il reste des éléments à finaliser pour que le programme puisse être lancé, il n'en demeure pas moins que son adoption à l'échelle nationale représente un moment historique pour l'industrie. Cette pierre qui a été posée par les 10 provinces contribuera à assurer la durabilité de notre industrie. Cette initiative unique des producteurs laitiers doit être complémentaire à des actions gouvernementales. Le fonds d'investissement de 333 M$ du gouvernement fédéral est un pas dans la bonne direction, mais la contribution de l'ensemble des paliers gouvernementaux sera aussi requise.

Les provinces ont également convenu de revoir la politique de partage de la croissance des marchés d'ici janvier 2024. Depuis 2002, la croissance du marché de transformation est partagée à 10 % selon l'historique du marché et 90 % selon la part de la population. Cette politique présente des enjeux de durabilité. Un partage équitable de la croissance entre les producteurs permettra de mettre tous les producteurs du Canada sur le même pied d'égalité. L'ensemble des revenus étant mis en commun entre les producteurs depuis juin 2020, le partage des marchés et des frais de transport s'avérait être les prochains chantiers.

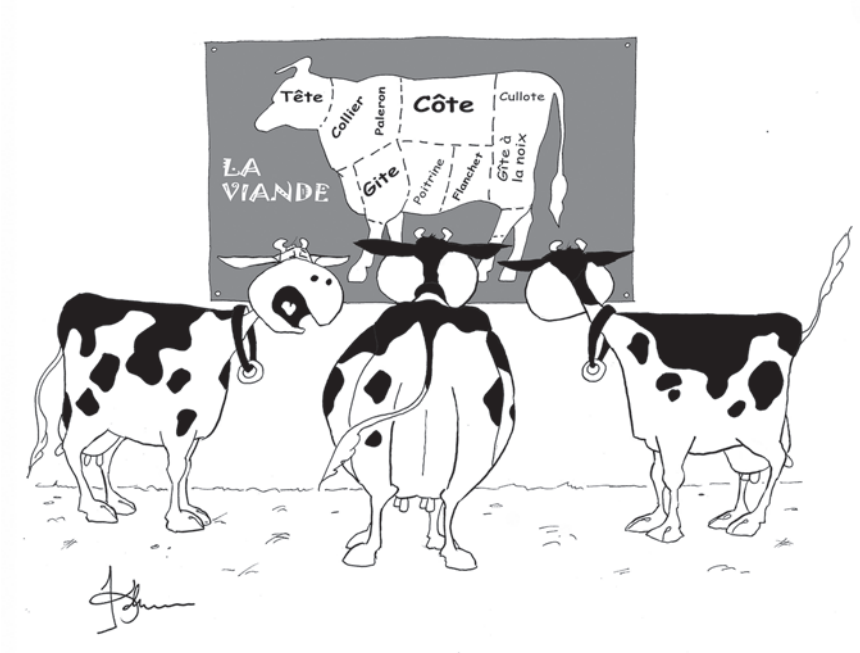
Bien qu'il reste des éléments à finaliser pour que le programme puisse être lancé, il n'en demeure pas moins que son adoption à l'échelle nationale représente un moment historique pour l'industrie.

Comme vous pouvez le constater, les 10 organisations canadiennes s'affairent pour le futur de l'industrie. Ce travail vise à renforcer la politique laitière canadienne et la durabilité de l'industrie. Mais ces efforts des producteurs ne peuvent pas se faire sans l'appui des gouvernements. La politique laitière canadienne, qui bénéfice à l'ensemble de la société, repose sur des lois, des règlements et des accords interprovinciaux, devant continuer d'évoluer pour tenir compte du nouvel environnement d'affaires. Tout comme les producteurs mettent en place des outils audacieux pour contribuer au secteur, le gouvernement doit aussi voir grand et appuyer l'évolution du secteur.

Plusieurs étapes restent à franchir avant de voir le fruit de ces décisions, mais tous ces chantiers visent à contribuer au développement durable d'une industrie laitière forte et pérenne dans les prochaines années. C'est beau de voir la solidarité des provinces, de les voir avancer ensemble vers des objectifs communs, dans le meilleur intérêt de chacun. Et si les instances nationales qui prennent certaines des décisions afin d'assurer un futur prospère à l'industrie canadienne peuvent sembler loin de nos étables, il n'en demeure pas moins que ce sont des producteurs comme vous et moi qui sont à la table pour défendre vos intérêts et obtenir une plus grande équité, et ce, sur la base des objectifs des mandats que vous nous avez confiés.



DANIEL GOBEIL
président



On se calme, on se calme! Nous sommes des vaches LAITIÈRES!

COMMANDER

le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches*



Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 $, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **438 315-9131** ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :

Obtenez votre exemplaire!

Les Producteurs de lait du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3

le producteur de lait québécois

Revue publiée 10 fois l'an par Les Producteurs de lait du Québec (PLQ)
Tirage : 7 477 exemplaires
Date de parution : octobre 2023

DIRECTEUR – PUBLICATIONS ET VENTES
Charles Couture

RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET RÉDACTEUR EN CHEF
Yanick Grégoire

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Audrey Gendron

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA, Lactanet, Les Producteurs laitiers du Canada, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Op+lait, Réseau mammite, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill

VENTES
pub@laterre.ca
Tél. : 450 679-8483, poste 7712-7398

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Sans frais : 1 877 679-7809

ADMINISTRATION
Mathieu Bolduc

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Tanya St-Denis Samson

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
André Piette

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an : 19,55 $; deux ans : 29,32 $; trois ans : 39,09 $
Tél. : 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
Le Producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél. : 438 315-9131
Téléc. : 450 679-5899
Courriel : plq@lait.qc.ca
Site Internet : **www.lait.org**

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686

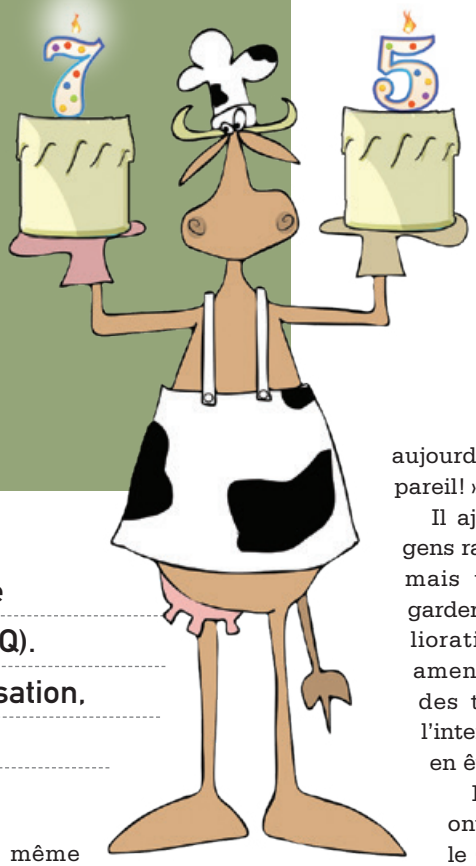
Poste-publications, convention nº 40028511
Courrier 2e classe, enregistrement nº 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.

Les Producteurs de lait du Québec

Le CIAQ célèbre ses 75 ans

Par AUDREY GENDRON, secrétaire de rédaction, PLQ



Cette année marque les 75 ans du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ). On en parle avec le président de l'organisation, Jean-François Morin.

DES ANNÉES D'INNOVATION

Si le CIAQ a pu devenir ce qu'il est aujourd'hui, c'est, selon Jean-François Morin, parce que les gens qui s'y sont investis ont toujours eu à cœur d'innover. « La clé, c'est de pousser plus loin la recherche et de ne pas se contenter de ce qu'on a », résume-t-il. Déjà, en soi, créer le CIAQ en 1948 représentait un défi énorme. Rappelons-nous que les fermes n'avaient pas toutes un frigo ni même un téléphone à l'époque. « Les gens qui ont démarré le CIAQ ne pensaient sûrement pas que l'organisation allait devenir aussi grosse un jour, indique M. Morin. Leur but était d'améliorer la génétique, la productivité et la rentabilité des entreprises. On peut dire qu'ils ont réussi! Si on regarde une photo d'une vache il y a 75 ans et une photo d'une vache aujourd'hui, c'est vraiment pas pareil! ».

Il ajoute : « Aujourd'hui, les gens rattachent tout à l'argent, mais une chose qu'on doit garder en tête, c'est que l'amélioration génétique a aussi amené une reconnaissance des troupeaux canadiens à l'international. Et, ça, on doit en être fiers! »

Parmi les innovations qui ont contribué à propulser le CIAQ, notons d'abord la congélation de la semence en 1958, puis l'utilisation de l'azote liquide en 1964. « En étant capable de conserver la semence intacte sur une longue période, le CIAQ a pu se structurer et bâtir un réseau pour desservir plusieurs régions du Québec. À partir de ce moment-là, le CIAQ a connu une croissance », relate le président de l'organisation.



Les 75 ans du CIAQ ont été soulignés lors de l'ouverture de l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe. Sur la photo, de gauche à droite, Richard Lagacé, 1er vice-président, Mathieu Désy, directeur soutien aux ventes et synergie organisationnelle, Johanne Chartier, directrice générale, Jean-François Morin, président du CIAQ, ainsi que Lucie Duchesne, coordonnatrice chez GoXPo.

Puis, en 1967 est arrivé le Programme d'épreuve de progéniture (PEP). Il s'agissait d'un projet difficile à instaurer, car seulement 3 % des vaches étaient sous contrôle laitier à l'époque. L'année suivante, le CIAQ a réalisé ses premières ventes à l'étranger dans un pays autre que les États-Unis, soit Cuba. Les partenaires internationaux se sont, par la suite, multipliés pour atteindre 58 pays en 1974. Cette même année sera aussi marquée par une nouvelle pratique : l'usage de la paillette.

C'est également en 1974 que le CIAQ et les autres centres d'insémination artificielle canadiens se sont unis pour former Semex Exports Canada qui deviendra plus tard l'Alliance Semex. Cette dernière appartient aujourd'hui au CIAQ à 45 % des parts, les autres propriétaires sont EastGen et WestGen. « C'est une belle initiative qui nous a permis de demeurer propriétaires de notre génétique et de distribuer de la semence partout dans le monde. 90 % des ventes de Semex sont faites à l'international », précise Jean-François Morin, qui est aussi vice-président de l'Alliance Semex.

« La pierre angulaire de Semex, c'est Boviteq », poursuit-il. Créé en 1985, ce laboratoire d'embryologie réalise ses activités de recherche et de développement à Saint-Hyacinthe. « Les gens qui ont mis Boviteq en place étaient des visionnaires. Il fallait avoir de l'audace pour penser à commercialiser des embryons », souligne M. Morin. Il ajoute que les améliorations génétiques n'ont jamais arrêté depuis. « On a ensuite commercialisé la semence sexée, puis est arrivée la fécondation in vitro. Aujourd'hui, on est capables d'augmenter le taux de gras du lait, de modéliser des vaches pour la traite robotisée, de renforcer le système immunitaire et on travaille sur l'indice méthane. La recherche n'arrête pas, on veut toujours anticiper les besoins des producteurs, insiste-t-il. Les exigences sont de plus en plus élevées, il faut se positionner pour le futur. »

LA LÉGENDE STARBUCK

Il serait difficile de raconter l'histoire du CIAQ sans parler de Starbuck, ce taureau légendaire, né en 1979, à la Ferme Hanover Hill Hosltein en Ontario. Starbuck a non seulement eu un impact majeur sur la race holstein, mais il a aussi permis au CIAQ d'être reconnu en matière de génétique à l'international. Sa progéniture est évaluée à 200 000 filles à travers le monde.

> Aujourd'hui, les gens rattachent tout à l'argent, mais une chose qu'on doit garder en tête, c'est que l'amélioration génétique a aussi amené une reconnaissance des troupeaux canadiens à l'international. Et, ça, on doit en être fiers!

Ce sont Robert Chicoine et Harley Nicholson, deux employés du CIAQ, qui ont découvert ce taureau un peu… par hasard! M. Morin raconte : « Ils ont rencontré le propriétaire de Starbuck dans un restaurant. Ils sont allés voir le taureau à la ferme. Il présentait de belles caractéristiques, alors ils ont décidé de l'acheter. Quand les premières filles de Starbuck sont nées, ç'a été le Klondike. » Starbuck a généré des revenus de 25 millions de dollars pour le CIAQ au cours de ses 19 années de vie.

Quelques années plus tard, Robert Chicoine est d'ailleurs devenu directeur général du CIAQ, puis de l'Alliance Semex. « J'ai eu le plaisir de le rencontrer, poursuit M. Morin, c'est un passionné. Il a une connaissance impressionnante du CIAQ. C'est un grand bâtisseur. »,

UN MOMENT CHARNIÈRE

Pour Jean-François Morin, le moment le plus marquant dans l'histoire du CIAQ reste sans contredit l'achat de l'organisation par les Producteurs de lait du Québec (PLQ), le Conseil québécois des races laitières et le Conseil provincial des cercles d'amélioration du bétail en 1999. Rappelons qu'à ses débuts, le CIAQ était un service du ministère de l'Agriculture avant de devenir, en 1981, une corporation propriété de la Société québécoise d'initiative agroalimentaire (SOQUIA). « C'est passionnant de voir que les producteurs se sont regroupés pour être plus forts. Ils se sont pris en main pour que le CIAQ soit géré par les producteurs pour les producteurs », mentionne M. Morin. Il ajoute que les membres du conseil d'administration du CIAQ sont tous des producteurs de bovins ou de lait. Un siège est aussi dédié à une relève de moins de 40 ans. « Ça nous permet de rester connectés aux besoins des producteurs, y compris des plus jeunes », précise-t-il.

En plus de ses fonctions au CIAQ et à l'Alliance Semex, Jean-François Morin est président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches–Nord, et donc membre du conseil d'administration des PLQ. « Pour moi, c'est un privilège de siéger au CIAQ et de représenter l'organisation chez Semex. Je suis un peu comme un enfant dans une confiserie, j'adore ce que je fais. Mais à la base, je suis élu par les producteurs de ma région. C'est grâce à eux que je peux faire ce que je fais. C'est un privilège, dit-il, et je ne l'oublie pas. »

Pour lui, les producteurs sont d'ailleurs au centre du développement du CIAQ : « Il ne faut pas oublier que le CIAQ a eu du succès avant tout parce que les producteurs ont embarqué dans le projet dès le début. » Il se rappelle d'ailleurs avoir lui-même commencé à recourir à l'insémination artificielle dans sa ferme à la fin des années 70. « On avait hâte de voir les résultats. C'était comme ça dans toutes les entreprises qui commençaient à l'utiliser », se souvient-il. Jean-François Morin a même été inséminateur de 1984 à 1994. « J'étais remplaçant. Je faisais ça en même temps que j'avais ma ferme. Mon but a toujours été de satisfaire le plus de clients possible. Aujourd'hui, comme producteur et comme président du CIAQ, je suis toujours animé du même désir de voir les entreprises s'adapter et améliorer leur performance », conclut-il. ■

Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.



Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE
3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE
4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

201896

À quoi ressemblait la production laitière en 1983?

Par AUDREY GENDRON, secrétaire de rédaction

Le secteur laitier a grandement évolué au cours des 40 dernières années. La génétique s'est développée, les tendances de consommation ont changé et les producteurs de lait ont pris des décisions stratégiques qui ont marqué l'histoire. Comparons, en images, la production laitière d'hier et celle d'aujourd'hui.

LE NOMBRE DE FERMES ET LA PRODUCTION MOYENNE

En 1983, on dénombrait 18 840 entreprises laitières au Québec. Elles comptaient en moyenne 36 vaches et produisaient 15 kg de MG/J. À travers les années, le nombre de fermes a diminué, les troupeaux ont grossi et l'efficacité s'est accrue. Aujourd'hui[1], les 4 498 fermes possèdent en moyenne 79 vaches et un quota de 90 kg de MG/J. C'est donc dire que la ferme typique actuelle produit six fois plus de matière grasse qu'en 1983, mais avec seulement un peu plus du double de vaches!

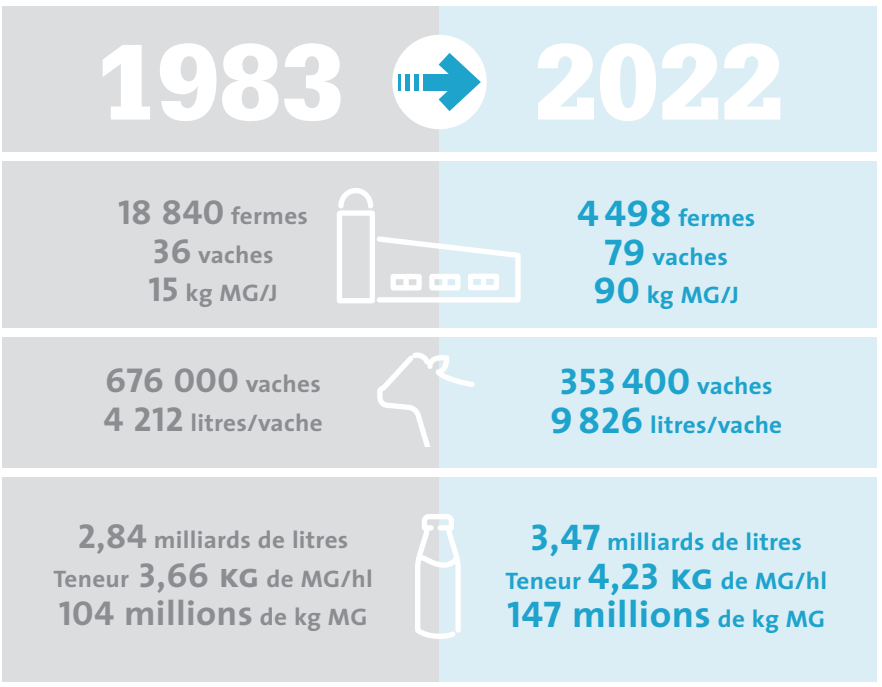
Ce sont notamment les progrès en matière de génétique, l'amélioration du confort des animaux et l'augmentation de la teneur en matière grasse du lait qui ont permis aux fermes de gagner en efficacité.

Ces changements ont aussi amené une réduction du cheptel laitier de près de la moitié. En 1983, au Québec, 676 000 vaches fournissaient 2,84 milliards de litres de lait. Aujourd'hui, on en compte 353 400 pour une production de 3,47 milliards de litres.

Moins de vaches signifie aussi moins de gaz à effet de serre! On parle d'une réduction de près de 40 % entre 1983 et 2022.

LES VENTES ET LA TRANSFORMATION DU LAIT

Entre 1983 et 2022, les ventes de lait à boire sont passées de 640 à 611 millions de litres de lait. C'est une baisse qui peut paraître légère quand on se fie uniquement à la quantité, mais qui est importante lorsqu'on prend en considération la croissance de la population des 40 dernières années. Quand on parle de la baisse de la demande en lait à boire, on fait donc référence surtout au recul de la consommation par personne.



Sources : Statistique Canada, Commission canadienne du lait et Les Producteurs de lait du Québec

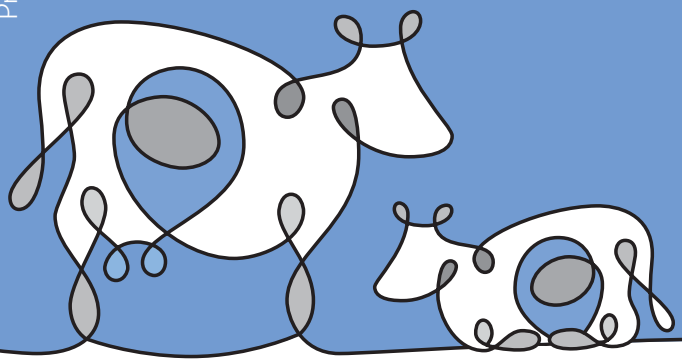
1983		2022
640 millions de litres de lait		611 millions de litres de lait
21 millions de litres de crème		66 millions de litres de crème
50 000 tonnes de yogourt (1987)		280 000 tonnes de yogourt
70 000 tonnes de fromage		240 000 tonnes de fromage

Sources : Statistique Canada et Les Producteurs de lait du Québec

La production de yogourt a, quant à elle, fait un bond impressionnant en 40 ans, passant de 50 000 à 280 000 tonnes! Au fil des ans, la demande pour ce produit a augmenté, et c'est le Québec qui est devenu le chef de file canadien dans sa production. On fabrique ici près de 80 % du yogourt qui est consommé au pays. Le Québec est aussi particulièrement dynamique dans la fabrication du fromage. Il en produit 240 000 tonnes comparativement à 70 000 tonnes en 1983. C'est près de 50 % de la production canadienne. ■

[1] Les données les plus actuelles fournies dans ce texte datent de 2022.

Programme Jefo PEAK
Production & Performance



Propulsez votre entreprise grâce aux vitamines B protégées de Jefo pour la lactation !

Maximisent **le rendement en lait**

Augmentent **les composants du lait**

Améliorent **l'efficacité alimentaire**

Jefo
La vie, en plus facile

jefo.com

Utilisez le **code QR** pour en savoir plus

221704

Combien de temps les vaches attendent-elles pour être traites?

Par LAURA SOLANO, DMV, experte en production laitière – confort et bien-être, Lactanet, COURTNEY HALBACH, DMV, et NIGEL COOK, DMV, École de médecine vétérinaire de l'Université Wisconsin-Madison.

Dans un système de traite automatisée, si les vaches n'arrivent pas à être traites du premier coup, elles réessaieront jusqu'à ce que la traite soit réussie.

Nous avons tendance à présumer que, dans les systèmes de traite automatisée (STA), les vaches attendent peu, voire pas du tout, avant d'être traites, comparativement aux vaches qui restent dans une aire d'attente avant d'accéder à la salle de traite. Cette perception vient du fait que ces vaches peuvent choisir le moment où elles souhaitent accéder au robot de traite, sans quitter leur enclos. Quel que soit le système de traite utilisé, nous savons que de longues périodes passées en position debout nuisent à la santé et au confort des vaches parce qu'elles augmentent leur risque de développer une boiterie et des lésions aux onglons.

Notre équipe a étudié le comportement de vaches dans des étables à circulation libre et guidée, équipées de STA. Dans cet article, nous nous concentrerons sur les résultats d'une étude où l'analyse vidéo a été utilisée pour observer, sur une période de deux jours, 40 vaches d'un troupeau (voir figure 1). Nous cherchions à savoir combien de temps les vaches attendaient pour être traites, quels facteurs influençaient le temps d'attente et quels choix faisaient les vaches lorsqu'elles ne parvenaient pas à accéder au robot de traite.

LES TEMPS D'ATTENTE SONT TRÈS VARIABLES

L'entreprise où s'est déroulée l'étude était dotée de trois robots et regroupait 180 vaches holsteins en lactation qui produisaient chacune en moyenne 43,2 kg de lait par jour. L'étude s'est penchée sur un groupe de 59 vaches de diverses parités situées dans un même enclos, 40 d'entre elles ont été filmées. Un robot était installé sur le côté de l'étable, parallèlement à l'enclos. Un parc d'attente restait ouvert toute la journée afin que les vaches puissent y entrer volontairement, mais qui était fermé trois fois par jour au moment où il fallait aller chercher manuellement des vaches en retard pour les amener dans le parc. L'enclos avait une configuration à trois rangées avec 60 logettes sur litière profonde de sable et des allées en béton rainuré.

FIGURE 1 : AIRE D'ATTENTE POUR LA TRAITE



À l'analyse vidéo, une aire d'attente pour la traite (représentée par les lignes pointillées jaunes) a été délimitée afin de simuler un parc d'engagement ou d'attente à proximité de l'unité de traite. Cette aire d'attente d'environ 530 pieds carrés incluait l'espace à l'avant du robot de traite et à l'avant du parc d'attente. Le temps passé dans l'aire d'attente correspondait au temps entre l'entrée et la sortie de l'aire d'attente de chaque vache, qu'elle ait été traite ou non.

En moyenne, les vaches se rendaient au robot pour être traites six fois par jour et attendaient 15 minutes par visite, pour un temps d'attente total de 90 minutes par jour. Ce temps d'attente quotidien était plus court que celui rapporté chez les troupeaux traditionnels avec salle de traite, mais étonnamment, le temps d'attente variait considérablement d'une vache à l'autre. Certaines vaches n'attendaient que cinq minutes par jour pour être traites, tandis que d'autres attendaient plus de cinq heures!

La parité, les jours de lactation et l'interaction entre ces deux données avaient un impact sur le temps d'attente quotidien (voir tableau 1). En début de lactation, les vaches de première parité allaient plus souvent et plus longtemps dans l'aire d'attente du robot, ce qui entraînait des temps d'attente plus longs (environ deux heures par jour). Mais en fin de lactation, leur comportement se rapprochait progressivement de celui des vaches plus âgées: leurs visites étaient moins fréquentes et moins longues dans la zone en avant du robot, ce qui se traduisait par des temps d'attente plus courts (environ une heure par jour). La compétition et l'inexpérience jouaient probablement un rôle dans le long temps d'attente observé chez les vaches de première parité en début de lactation.

Un autre facteur influant sur le temps d'attente quotidien était lié

TABLEAU 1 : TEMPS D'ATTENTE QUOTIDIEN (MINUTES) PAR PARITÉ ET PAR STADE DE LACTATION

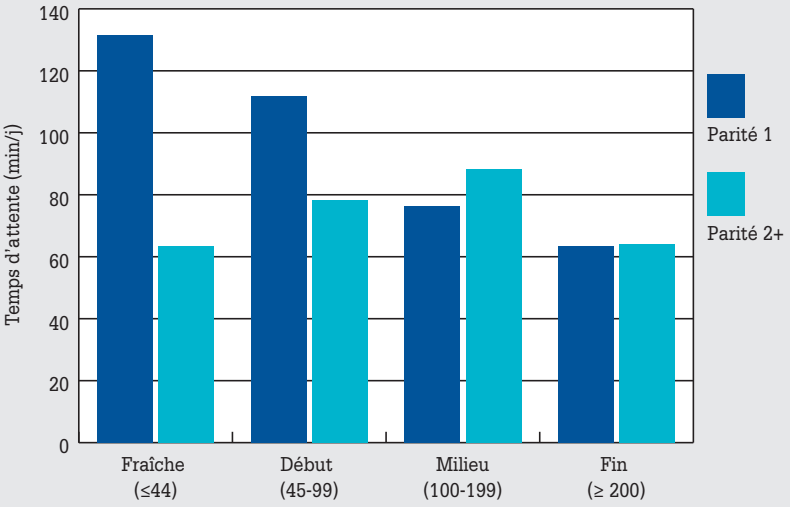
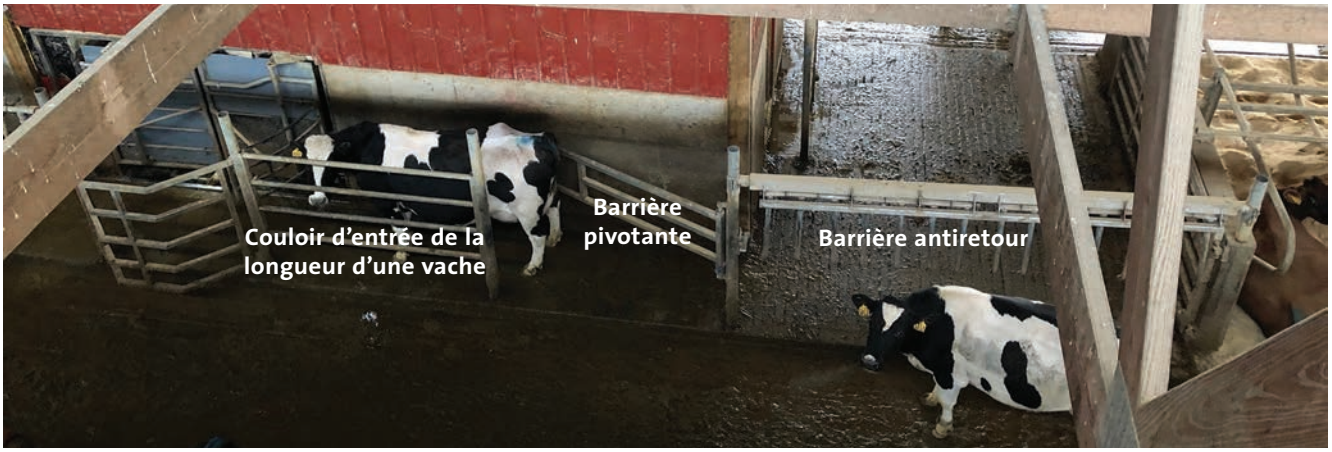




FIGURE 2 : EXEMPLE DE CONCEPTION DE BARRIÈRE D'ENTRÉE DU ROBOT QUI PROTÈGE LE COU ET LES ÉPAULES DE LA VACHE SUIVANTE DANS LA FILE ET DÉCOURAGE LES COMPORTEMENTS DE COMPÉTITION



à l'utilisation volontaire et répétée du parc d'attente tout au long de la journée pour accéder au robot. En effet, les vaches qui avaient adopté ce comportement présentaient en moyenne des temps d'attente plus longs de 40 minutes et faisaient moins de visites devant le robot que celles qui entraient rarement dans le parc d'attente. Même parmi les vaches de première parité, celles qui utilisaient le parc d'attente volontairement et de façon répétée attendaient, en moyenne, environ une heure de plus par jour que celles qui n'adoptaient pas ce comportement.

Si les vaches ne sont pas traites au moment où elles le souhaitent, la circulation libre leur permet de choisir entre plusieurs autres activités telles que se coucher, boire ou manger. Alors, quel choix ont fait les vaches lorsqu'elles ne parvenaient pas à accéder au robot? La plupart du temps, elles choisissaient de continuer à rester debout et inactives dans l'allée ou une logette, à l'affût d'une occasion de se faire traire. À mesure que le temps passait, dans environ 25 % des cas, les vaches se déplaçaient vers la mangeoire ou un abreuvoir, mais il était beaucoup plus fréquent qu'elles restent debout dans l'allée ou dans une logette, ou encore qu'elles retournent dans l'aire d'attente. Cela suggère que le désir d'être traite continue d'influencer les décisions comportementales après une tentative infructueuse d'accès au robot.

Plus les vaches attendaient pour être traites, moins elles avaient de temps pour se reposer. En moyenne, les vaches passaient 10 h 50 par jour en position couchée, mais cette durée variait grandement, à savoir de 5 à 16 heures par jour. Les vaches dont le temps d'attente était long (plus de deux heures par jour) avaient tendance à passer en moyenne 1 h 40 par jour de moins en position couchée que celles dont le temps d'attente était plus court (moins de deux heures par jour).

ASSURER UNE TRAITE RÉGULIÈRE

Des changements dans la gestion du troupeau et la conception des bâtiments permettent de limiter la compétition entre les vaches.

1. Entrée dans le robot

Les vaches qui utilisaient volontairement le parc d'attente avaient tendance à attendre plus longtemps parce qu'elles étaient désavantagées par rapport à celles qui se trouvaient à l'extérieur du parc d'attente pour accéder au robot. Les vaches devant le robot exerçaient une pression sur les vaches dans le parc d'attente en se frayant un chemin à l'extrémité de la barrière pivotante. Cette situation pourrait être améliorée en installant des barrières à l'entrée pour protéger le cou et les épaules de la vache suivante dans la file (voir figure 2). Ces ajouts permettraient de limiter les interactions entre les vaches dominantes et subordonnées.

2. Zone de sortie du robot

Après la traite, certaines vaches qui sortaient du robot déplaçaient les vaches qui étaient en file pour accéder au robot. Dans certains cas, ce déplacement était manifestement une interaction agressive de la part des vaches dominantes, mais il était parfois dû au manque d'espace dans l'aire d'attente pendant les périodes de haute fréquentation du robot. Une configuration où les vaches sortent loin de l'entrée du robot pourrait empêcher les interactions entre les vaches qui sortent et celles qui attendent pour entrer dans le robot. Un autre conseil : prévoir une zone de dégagement de 20 pieds (6,1 mètres) et plus en avant du robot.

3. Densité animale

Éviter le surpeuplement. Maintenir un nombre de vaches par robot adéquat pourrait atténuer l'effet de dominance, réduire le temps passé debout et réduire l'impact des tentatives d'accès infructueuses.

4. Stratégies de regroupement

Quand c'est possible, on peut réserver un robot pour les vaches primipares. Cela réduit les comportements de compétition et favorise une augmentation rapide du nombre de traites en début de lactation. Entrainer les génisses à l'utilisation du robot avant le vêlage pourrait réduire les temps d'attente. ■

RÉFÉRENCE

Cet article est adapté de Solano et coll. (2022). Milking time behavior of dairy cows in a free flow automated milking system [Comportement des vaches laitières au moment de la traite dans un système de traite automatisée avec circulation libre], *JDS Communications*, vol. 3, 426-430.

= Êtes-vous ouvert au changement ?

GONAbreed®

(acétate de gonadoréline) **injection**

100 µg/ml



[NOUVEAU]

estroPLAN®

(cloprosténol sodique) **injection**

250 µg/ml



[DE RETOUR SUR LE MARCHÉ]

> **Discutez avec votre vétérinaire** pour savoir comment GONAbreed® + estroPLAN® peuvent être intégrés à votre programme de reproduction

solvet MC

L'innovation sur demande

solvet.ca/fr

221558

Les exigences pour les vaches au vêlage et les vaches en transition

Par ANAÏS LÉVEILLÉ-BLAIS, agente en production laitière, PLQ, et JESSICA ST JOHN, M. Sc., professionnelle en production laitière – Confort et bien-être, Lactanet

Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers traite du logement et de la gestion des vaches au vêlage dans les sections 2.3.1 et 5.4. Le logement des vaches fraîches, la nutrition en période de transition et la gestion du tarissement sont, pour leur part, traités dans les sections 2.3.2, 3.2.2 et 4.6. En voici un aperçu.

Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers révisé a été publié le 30 mars 2023 et il entrera en vigueur le 1er avril 2024. Certaines exigences du Code seront toutefois effectives après cette date. Entretemps, le Code de pratiques pour les bovins laitiers de 2009 demeure en vigueur.

TARISSEMENT

Il y a des nouveautés concernant les exigences de tarissement. Le Code interdit de tarir les vaches en limitant leur consommation d'eau. Il est plutôt suggéré de retirer la ration de lactation et d'offrir un libre accès à une ration moins énergétique et moins protéinée, comme un fourrage de moindre qualité. L'accès à de l'eau potable doit être maintenu en tout temps pour éviter la soif et la déshydratation[1]. Il est recommandé de réduire progressivement la fréquence de traite, soit sur une durée d'au moins 5 à 7 jours (voir les exemples de calendrier de tarissement p. 17). Les vaches ayant une production laitière élevée sont particulièrement susceptibles à l'engorgement du pis. La réduction progressive de la fréquence de traite permet donc la diminution rapide de la production laitière, sans causer de la douleur et de l'inconfort.



EXEMPLE DE CALENDRIER DE TARISSEMENT POUR VACHES PRODUISANT MOINS DE 25 KG/J[1]

Jour 1	Traite le matin seulement Changement à la ration de tarissement Séparation des vaches en lactation, si possible
Jour 2	Traite le matin seulement
Jour 3	Traite le soir seulement
Jour 4	Aucune traite
Jour 5	Dernière traite le matin

EXEMPLE DE CALENDRIER DE TARISSEMENT POUR VACHES PRODUISANT PLUS DE 25 KG/J[1]

Jour 1	Traite le matin seulement Changement à la ration de tarissement Séparation des vaches en lactation, si possible
Jour 2	Traite le matin seulement
Jour 3	Traite le matin seulement
Jour 4	Traite le matin seulement
Jour 5	Traite le soir seulement
Jour 6	Aucune traite
Jour 7	Dernière traite le matin

PRÉPARATION AU VÊLAGE

Il est important de considérer les besoins nutritionnels accrus pendant la période de transition. Outre les exigences d'alimentation des bovins, le Code ne présente pas d'obligations nutritionnelles spécifiques aux vaches en transition. Des pratiques sont toutefois recommandées pour faciliter la transition de la gestation à la lactation. Par exemple, l'ingestion d'une ration balancée, appétente et en quantité suffisante a une importance critique dans la gestion des maladies en transition, telles que la lipidose hépatique, l'acétonémie et la fièvre de lait[2]. Il est suggéré d'établir un programme d'alimentation en consultation avec un conseiller en nutrition qualifié.

Pour amoindrir le stress autour du vêlage, il est recommandé de familiariser les vaches, et surtout les taures, avec les installations avant le vêlage. Une stratégie pour faciliter la transition est de déplacer les vaches dans les aires de vêlage quelques semaines avant la fin de la gestation. Si les vaches sont groupées, elles devraient être également introduites ensemble dans l'aire de vêlage. En effet, le groupage des vaches qui vont bientôt vêler diminue le stress d'isolement[3]. Les transferts et les changements de groupes devraient toutefois avoir lieu une fois par semaine ou moins, si possible, pour minimiser les épisodes de stress causés par le rétablissement de la hiérarchie au sein du groupe[4].

En outre, les vaches recherchent fréquemment des zones plus isolées pour vêler, surtout lors d'un vêlage plus laborieux[5,6]. Afin de permettre aux vaches d'exprimer ce comportement naturel, les parcs de vêlage en groupe peuvent être conçus avec des barrières pour créer une zone d'isolement avec accès à la nourriture et l'eau. Il est recommandé que chaque vache dispose d'une aire de repos de 15 m^2 (160 pi^2) dans les parcs de vêlage individuels et de 14 m^2 (150 pi^2) dans les parcs de vêlage en groupe.

VÊLAGE

Le Code présente maintenant des exigences concernant les aires de vêlage. Qu'elles soient individuelles



FACTEURS DE RISQUE DE DYSTOCIE

- **Une cote de chair supérieure ou égale à 3,5 sur 5**
- **La primiparité**
- **Un âge de moins de 24 mois au premier vêlage**
- **Une longue gestation (>385 jours)**
- **Les veaux de grande taille**

ou en groupe, les aires de vêlage devront permettre à la vache et au veau d'être dans un endroit propre, sécuritaire, séparé du troupeau en lactation et suffisamment grand pour que la vache puisse être aidée au besoin. À compter du 1er avril 2029, les vaches de toutes les fermes laitières devront également vêler dans une aire qui leur permettra de se retourner librement. Par exemple, les aires de vêlage pourraient être des enclos, des cours ou des pâturages de taille suffisante pour permettre aux bovins de se retourner. Les étables construites à partir du 1er avril 2024 devront toutefois déjà répondre à cette exigence, et donc permettre aux vaches de se retourner lors du vêlage.

De plus, les vaches sur le point de vêler doivent être observées tous les jours à des intervalles correspondant aux besoins de l'animal. Par exemple, une attention particulière devrait être portée aux vaches présentant des facteurs de risque de dystocie (voir encadré). La gestion et la supervision du vêlage sont importantes pour réduire l'incidence de mortalité périnatale. Il est recommandé d'établir des protocoles de gestion du vêlage en consultation avec un médecin vétérinaire. Par exemple, des protocoles pourraient être développés pour le déplacement prévêlage, la supervision et les cas d'intervention ainsi que pour la prise en charge postvêlage. Il est recommandé de ne pas déplacer les bovins quand les signes de parturition débutent, soit à la dilatation du col de l'utérus avec signes de contractions. Un déplacement au premier stade interrompt le processus de vêlage et accroît le risque de vêlage d'un veau mort-né.

PÉRIODE POSTVÊLAGE

Les vaches fraîches bénéficient de soins particuliers et d'un environnement moins compétitif, particulièrement pour les 10 à 14 jours suivant le vêlage. Notamment, une ration spécifique peut être formulée pour maximiser la consommation de matières sèches et minimiser les troubles métaboliques. Elles bénéficient également d'un logement séparé et propre pour atténuer la compétition entre elles, diminuer l'exposition aux maladies et faciliter l'évaluation de leur état de santé. En effet, les vaches fraîchement vêlées sont plus susceptibles aux effets néfastes de la surpopulation lorsque mises en contact avec le reste du troupeau. Il est donc avantageux de gérer les vaches fraîches comme un groupe séparé pour leur offrir plus d'espace de couchage et à la mangeoire lorsque c'est possible. La période suivant le vêlage est également marquée d'une réduction de la capacité immunitaire. Les vaches fraîches devraient donc être surveillées de près chaque jour afin de détecter tout problème de santé pendant cette période[7]. Les vaches en première lactation ont particulièrement avantage à être séparées pour réduire la compétition et améliorer leur performance à la première lactation[2].

En conclusion, les nouvelles exigences concernant les vaches au vêlage et les vaches en transition touchent majoritairement le vêlage et le tarissement. N'hésitez pas à discuter avec vos conseillers des manières de vous conformer aux nouvelles exigences des aires de vêlage.

À lire : l'article sur les exigences de logement et d'alimentation pour tous les bovins de la ferme dans l'édition de novembre. ■

Références

[1] Réseau mammite et Les Producteurs laitiers du Canada (2020). *Tarissement des vaches laitières de réforme en période de forte production et en situation d'urgence*. https://lactanet.ca/wp-content/uploads/2022/01/FR_tarissement_PLC_2020FINALAOUT242020.pdf

[2] Dann, H. (2017, avril). Stratégies nutritionnelles pour les vaches en transition. Dans *Symposium des bovins laitiers*. CRAAQ, Drummondville. https://www.agrireseau.net/documents/Document_99839.pdf

[3] Ahedo, V. et Bach, A. (2022). Short communication: Is it better to calve alone or in groups? A pilot study. *Livestock Science*, 257:104846. doi:10.1016/j.livsci.2022.104846

[4] Gunn, J. et Dorrance, S. (2021). *Les cinq facteurs clés de la gestion des vaches en transition*. https://lactanet.ca/cinq-facteurs-cles-gestion-vaches-transition/

[5] Proudfoot, K. L., Jensen, M. B., Weary, D. M. et Von Keyserlingk, M. A. G. (2014). Dairy cows seek isolation at calving and when ill. *Journal of Dairy Science*, 97(5), p. 2731-2739. doi.org/10.3168/jds.2013-7274

[6] Rørvang, M. V., Herskin, M. S. et Jensen, M. B. (2017). Dairy cows with prolonged calving seek additional isolation. *Journal of Dairy Science*, 100 (4), 2967-2975. https://doi.org/10.3168/jds.2016-11989

[7] Bradtmueller, A. et Amaral-Phillips, D. M., *Recommendations for Managing Fresh Dairy Cows*. Martin-Gatton College of Agriculture, Food and Environment. https://afs.ca.uky.edu/content/recommendations-managing-fresh-dairy-cows

Pour visionner le webinaire :

Pour obtenir le Code complet :

POUR EN SAVOIR PLUS

Les cinq facteurs clés de la gestion des vaches en transition

Renseignements importants pour les producteurs laitiers québécois !

La gestion des déchets plastiques agricoles franchit une nouvelle étape





Une règlementation provinciale est maintenant en place pour diverses catégories de plastiques agricoles. Le règlement vise à gérer ces matériaux usagés de manière respectueuse de l'environnement.

Écofrais

Ces programmes sont financés par des écofrais non remboursables spécifiques à chaque catégorie de produits et appliqués au point de vente. **Veuillez noter : Certains de ces écofrais seront applicables dès le 1er octobre 2023.**

Les programmes québécois de gestion des plastiques agricoles usagés sont sous la responsabilité d'AgriRÉCUP, nommé organisme de gestion reconnu (OGR) responsable de la conception et de la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Catégories de plastiques	
Plastiques de fenaison	Utilisés pour l'ensilage et le foin : pellicules, sacs pour ensilage, toiles, bâches, filets et ficelles.
Sacs	Sacs de produits agricoles : semences, pesticides, fertilisants, moulée, ripe, mousse de tourbe, etc.
Contenants	Contenants de produits agricoles : bidons, barils, réservoirs.
Pesticides périmés et semences traitées	Pesticides non utiles ou périmés. Veuillez noter que les médicaments seront récupérés mais qu'ils ne font pas partie du RRVPE.
Tubulures	Tubulures utilisées en acériculture

Découvrez comment recycler et de valoriser vos plastiques agricoles de manière optimale :
collecteplastiquesagricoles.ca

BALAYER

agrirecup.ca
info@agrirecup.ca *@agrirecup*

agrirécup

223550

Par ANDRÉ PIETTE, journaliste

Un confort économique



Jean-Claude Fleury voulait donner plus de confort à ses vaches en préparation au vêlage sans avoir à investir une fortune. Les retombées de son projet n'ont pas tardé à se faire sentir.

C'est le vétérinaire qui a mis la puce à l'oreille du copropriétaire de la Ferme Fleury. « Je travaillais fort pour avoir une bonne production, mais je faisais toujours les mêmes choses et je plafonnais, rapporte-t-il. J'ai demandé à mon vétérinaire ce que je devais faire de différent pour pouvoir fonctionner encore un bon bout sans avoir à rebâtir. Il m'a dit : si tu veux faire des gains sur la production, gère mieux ton tarissement. »

Comment y arriver? Le producteur est allé voir ailleurs pour trouver la réponse. Il raconte : « J'ai visité des troupeaux performants, des productions de 1,7 ou 1,8 kilo de matière grasse par jour. Deux éléments ressortaient : la consommation et le confort des animaux. »

À l'époque, toutes ses vaches taries étaient attachées et elles vêlaient entravées. « J'ai déjà cru que c'était le summum », dit Jean-Claude. Pour leur donner plus de confort, il a pensé aménager des enclos. L'idée était d'autant plus tentante que cela libérerait 18 stalles pouvant être occupées par des vaches en lactation. Or l'entreprise manquait d'espace pour produire le quota supplémentaire qui venait d'être attribué.

Avant d'investir dans de nouvelles installations, le producteur voulait faire un essai. Il a transféré les taries dans une section inoccupée d'une étable à logettes hébergeant des taures. En parallèle, dans une autre partie du même bâtiment, il a aménagé un parc pour la préparation au vêlage. « Cette partie-là était encore sur la terre battue, décrit-il. On a mis quatre barrières, une buvette et une mangeoire de bois pour la moulée. »

L'essai s'est avéré un échec. À cause des logettes. « Pendant les deux ou trois premières semaines, explique Jean-Claude, les vaches avaient peur de descendre des logettes. Elles n'allaient pas boire. Elles mangeaient moins. »

Par contre, dans le parc, les signaux ont été très encourageants, si bien qu'en 2020, le producteur a décidé d'aller de l'avant et d'aménager des parcs permanents pour les taries. Des parcs qui, tout en répondant aux futures normes de bien-être (qui se

> « Quand des gens viennent visiter ça, je leur dis que c'est pas la couleur des murs qui procure le succès. »





Un des deux parcs réservés aux vaches en préparation au vêlage. En hiver, on installe des contreplaqués sur la façade pour bloquer le vent. La zone paillée est au même niveau que l'aire d'alimentation. « Il y a moins de risque qu'une vache tombe si elle se fait pousser par une autre, estime le producteur. On a donné une légère pente au plancher de sorte que s'il y a un dégât d'eau, celle-ci va sortir de l'enclos. De plus, un plancher égal facilite le nettoyage au *bobcat*. »

Aménagé l'an dernier, le dôme est venu compenser un manque d'espace de logement, et il sert présentement de zone tampon. On y loge notamment les génisses allant à l'expo et des vaches en cours de tarissement. À long terme, toutefois, Jean-Claude prévoit le dédier aux vaches taries. Il comportera alors huit enclos logeant chacun un groupe de trois ou quatre vaches qui resteront ensemble durant tout le tarissement.



L'allée d'alimentation mesure 2,4 mètres de large. Jean-Claude tenait à ce que les mangeoires soient équipées de carcans sur toute la longueur. « Quand je dois mettre de la paille, il faut que tous les animaux soient attachés, explique-t-il. Et quand on a des opérations à mener comme donner un bolus, c'est plus facile. »

discutaient déjà à ce moment-là), ne s'avéreraient pas coûteux. Or il se trouve que certaines taures étaient alors logées dans un petit bâtiment rudimentaire : un espace de 85 pieds par 36 entouré par des bâtiments sur trois côtés et sur lequel on avait érigé un toit tout en laissant la façade ouverte.

La transformation des lieux pour aménager deux parcs séparés par une allée d'alimentation s'est avérée simple et économique. « J'ai repris des vieilles barrières, explique le producteur de 46 ans. J'ai ajouté des ventilateurs. L'eau était déjà disponible sur place. C'est le ciment qui a été l'élément le plus coûteux. » Chaque vache y dispose d'au moins 120 pieds carrés d'espace.

Ce bâtiment ne remportera certes pas de prix de beauté, mais Jean-Claude ne s'en soucie guère : « Quand des gens viennent visiter ça, je leur dis que c'est pas la couleur des murs qui procure le succès. »

Car l'opération s'avère réellement un succès. Depuis qu'il y a installé les vaches en préparation au vêlage (et qu'il a commencé à alimenter les taries avec une RTM plutôt qu'avec du foin sec combiné à une moulée), la production du troupeau est passée de 1,2 à 1,5 kilo de matière grasse par vache et par jour. L'entreprise parvient maintenant à produire 135 kilos de matière grasse avec 90 vaches en lactation.

« Je suis complètement ailleurs ! lance Jean-Claude. Avec le confort, la production de lait suit toute seule. Les chaleurs sont belles et on les voit plus vite. Les bedaines se remplissent bien. La régie du troupeau est plus facile qu'avant, il me semble. »

« Et comme les vaches vêlent maintenant toutes seules, je n'ai plus besoin de me lever la nuit ! », ajoute-t-il en éclatant de rire. ■

Kubota **SOLUTIONS**AGRICOLES

POUR LES CANADIENS



FAITES DU FOIN AVEC KUBOTA

Que ce soit pour faucher, faner, râteler, mettre en balles et bien plus encore, Kubota a l'équipement pour vous aider à produire du foin de la meilleure qualité. Non seulement nous savons que le travail sera bien fait, mais nous offrons également une garantie de 2 ans à la pointe de l'industrie. Grâce à notre vaste réseau de concessionnaires et à notre service à la clientèle exceptionnel, les fermiers canadiens peuvent compter sur de bons résultats avec les solutions agricoles de Kubota.







EXCLUSIVEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE KUBOTA LOCAL

Kubota · Great Plains · Kverneland · Land Pride

KUBOTA.CA/FR/AGRICULTURE-SOLUTIONS

222385

Les productions supérieures

Lactanet

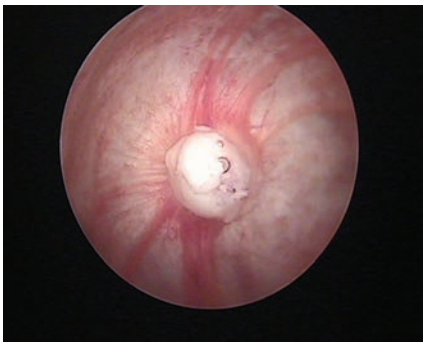
Productions acceptées en **MAI 2023** ayant une MCR cumulative de **1111 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1111 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	Nº d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	**Dessauges Bt Jambalaya (Bp) (Marbrae Bigtime)** Ferme des Sauges enr., Farnham	120005152	05-22	1-334	11 280	4,34	3,37	412	425	422
	Plein Soleil Animate Nellie (Tb) (Du Petit Bois Animate) Ferme Plein Soleil (2010) inc., Saint-Clément	120398485	06-22	1-361	9 938	4,42	3,41	360	378	373
AYRSHIRE SENIOR 2 ANS	**Laroc Rebellion Mafia (Tb) (Kamouraska Rebellion)** Ferme Claude Larocque inc., Upton	111695139	05-22	2-311	12 095	4,17	3,07	379	379	353
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	**Saguenayenne Dianette (Tb) (Selwood Petition)** Ferme Saguenayenne, Jonquière	110380743	08-22	5-164	14 685	3,68	3,26	392	351	390
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	**Arla Lautrust Chawique (Tb) (Comestar Lautrust)** Ferme Arla, Saint-Césaire	120291916	06-22	2-54	15 700	4,62	3,55	409	507	453
	Arla Grealakes Jemmy (Tb) (Progenesis Greatlakes) Ferme Arla, Saint-Césaire	120291924	07-22	2-45	15 748	4,5	3,12	412	495	399
	Lareleve Cameo 870 (Tb) (Stantons Hotline Cameo) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120001066	03-22	2-75	17 004	3,79	3,19	425	436	428
	Arla Lautrust Kelly (Bp) (Comestar Lautrust) Ferme Arla, Saint-Césaire	120291926	06-22	1-364	15 378	3,78	3,45	412	419	446
	Arla Greatlakes Bettalia (Bp) (Progenesis Greatlakes) Ferme Arla, Saint-Césaire	120291928	07-22	2-23	15 295	3,92	3,35	405	426	420
	Lareleve Parachute 878 (Bp) (Progenesis Parachute) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120001074	01-22	1-315	14 381	4,41	3,55	377	450	418
	Arla Skyhigh Cibelle (Tb) (Walnutlawn Skyhigh) Ferme Arla, Saint-Césaire	120291908	04-22	2-30	14 437	4,37	3,37	376	444	399
	Valepierre Bardo Helly (Tb) (Benner Bardo) Ferme Valepierre inc., Saint-Valérien	120400346	06-22	1-315	14 593	3,63	3,44	399	390	429
	Rainholm Imperial 49 (Bp) (Blumenfeld Imperial-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120090049	06-22	1-279	13 859	3,94	3,31	383	407	399
	Jmj Exvalibur Sabana (Bp) (Sandy-Valley Kr Excalibur) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	120429921	07-22	1-259	12 243	4,79	3,73	343	445	401
	Provetaz Know Gianta (Tb) (Progenesis Knowhow) Ferme Provetaz inc., Compton	120157556	06-22	1-362	15 361	3,33	3,09	411	368	399
	Prudense Brewmaster Gizem (Mapel Wood Brewmaster) Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby	120269332	05-22	2-56	13 062	5,36	3,28	339	490	348
	Marico Cameo Charly (Bp) (Stantons Hotline Cameo) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	120325061	06-22	2-19	13 533	4,43	3,44	357	425	385
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	**Frohland Blainie Ton Of Fun (Bp) (Wargo-Acres Ton Of Fun-Et)** Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvère	111539611	07-22	2-317	21 609	4,23	3,19	508	574	504
	Beaucoise Altamontoya Popeye (Tb) (Peak Altamontoya-Et) Ferme Ricagri inc., Leclercville	111615281	04-22	2-318	17 729	4,42	3,08	408	489	396
	Rainholm Antonio 9927 (Aurora Altaantonio-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120089927	07-22	2-260	17 044	3,87	3,16	408	423	401
	Cur086 Impression Rally (Monument Impression-Et) Ferme Beaulieu et Frères, Lac-au-Saumon	111578418	08-22	2-330	16 468	4,58	3,15	384	469	373
	Arcroix Unix Cheer (Tb) (Croteau Lesperron Unix) Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse	120044791	06-22	2-360	16 396	4,18	3,28	379	426	386
	Jmj Lautrust Ashlane (Bp) (Comestar Lautrust) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	111562171	04-22	2-328	14 639	4,79	3,8	337	438	403
	Comaro Soleil Parachute (Tb) (Progenesis Parachute) Ferme Comaro inc., Pont-Rouge	111671889	05-22	2-283	16 139	3,86	3,26	379	394	387
	Rainholm Alcove 5017 (Westcoast Alcove) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111275017	03-22	2-295	15 860	4,18	3,34	364	412	384
	Dubenoit Katy (Bp) (Leaninghouse Helix 22137-Et) Ferme Dubenoit, La Pocatière	111652106	02-22	2-242	13 741	5,46	3,6	319	472	366
	Dulet Seabiscuit Kosty (Tb) (Ocd Rambo Seabiscuit-Et) Ferme Dulet inc., Saint-Pascal	111585481	07-22	2-338	15 296	4,34	3,28	357	415	360
	Hill-Hi-Hope Duke Flore (B) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Rivière Chaude, Pont-Rouge	120184244	05-22	2-183	14 556	4,25	3,27	353	405	363

Classe	Nom de la vache	Nº d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	**Maryclerc Kingboy Appily (Tb) (Morningview Mcc Kingboy-Et)** Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	111279408	03-22	3-168	17 695	5,52	3,69	375	565	438
	Arla Duty-Free Chancel (Tb) (Edg Duty-Free-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	111659990	06-22	3-113	19 954	3,62	3,24	446	436	449
	Rainholm Milktime 5030 (Ste Odile Milktime) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111275030	07-22	3-17	16 166	4,61	3,79	374	463	437
	Jangie Electric Azanon (Bp) (Ste Odile Electric) Ferme Jangie (2016) inc., Sainte-Christine	111477609	07-22	3-69	18 046	4,06	3,11	412	447	393
	Purstein Delta Anyk (Tb) (Mr Mogul Delta 1427-Et) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	111157049	05-22	3-10	19 447	3,43	2,87	443	412	396
	Arla Flashy Floraison (Tb) (Ocd Beemer Flashy-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	111538852	05-22	3-111	18 260	3,82	3,33	405	420	419
	Royolait Laurybingbang (Tb) (Kerndtway Kingpin-Et) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	111271447	07-22	3-49	17 693	3,69	3,05	407	402	383
	Dubenoit Greta (Tb) (Progenesis Othello) Ferme Dubenoit, La Pocatière	111406408	02-22	3-23	16 039	4,6	3,37	352	439	372
	Dynamite Samaritan Adriana (B) (Parkhurst Samaritan) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	111552248	07-22	3-141	14 756	5,24	3,56	331	466	363
	Frohland Lupin Montross (Bacon-Hill Montross-Et) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvère	111200821	04-22	3-141	18 519	3,3	3,16	401	360	398
	Delaberge Splendid Dossilina (Tb) (Pine-Tree Splendid-P-Et) Ferme Bergelait 1987 inc., Saint-Louis-de-Gonzague	111003511	08-21	3-96	18 275	3,14	3,14	412	344	395
	Boisvert Modulo May (Tb) (Progenesis Modulo) Les Fermes Boisvert (2007) inc., L'Avenir	111310622	04-22	3-170	15 586	4,56	3,65	335	416	384
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	**Arla Lautrust Joystic (Tb) (Comestar Lautrust)** Ferme Arla, Saint-Césaire	110925624	12-21	3-301	20 252	4,26	3,22	405	466	411
	Ringo Everlover Lawyer (Bp) (Donnandale Lawyer) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	111191477	01-22	3-184	22 298	2,97	2,95	466	376	432
	Rainholm Lambda (Farnear Delta-Lambda-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110720834	04-22	3-364	21 096	3,5	3,05	436	415	421
	Ringo Toffu Alligator (Tb) (Stantons Alligator-Et) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	111191481	03-22	3-199	16 853	4,49	3,31	355	434	372
	Piertin Randall Athene (Ex) (Westcoast Randall) Ferme Provetaz inc., Compton	111260578	06-22	3-289	17 288	3,82	3,42	369	382	391
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	**Lareleve Spike 749 (Tb) (S-S-I Silver Spike-Et)** Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110866380	05-22	4-22	21 347	4	3,2	445	482	450
	Jangie Display Bellina (Tb) (Stantons Display-Et) Ferme Jangie (2016) inc., Sainte-Christine	111105734	07-22	4-0	16 784	5,25	3,32	358	503	369
	Front View Denver Cloudy (Bp) (Brenland Denver) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	110807762	06-22	4-142	19 666	3,58	3,12	406	394	398
	Lareleve Lighthouse 753 (Tb) (Westcoast Lighthouse) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110866384	07-22	4-72	17 703	4,24	3,39	374	424	395
	Rainholm Jedi 4780 (S-S-I Montross Jedi-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111274780	07-22	4-19	17 957	3,75	3,46	383	385	411
	Rainholm Wizard 832 (Progenesis Wizard) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110720832	06-22	4-44	17 385	4,21	3,41	364	414	389
	Lareleve Chief 703 (Tb) (Stantons Chief-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110263913	11-21	4-96	21 135	3,34	2,86	408	365	368
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	**Micheret Suzuky Seducer (Tb) (Progenesis Seducer)** Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin	110902148	06-22	4-191	20 324	4,08	2,93	417	461	385
	Craig Mc Cutchen Rosina (Tb) (De-Su Bkm Mccutchen 1174 -Et) Ferme J.N. Breton enr., Saint-Patrice-de-Lotbinière	110782811	07-22	4-213	16 672	5,21	3,35	344	480	360
	Duhibou Doorman Regina (Ex) (Val-Bisson Doorman) Ferme Duhibou inc., Saint-Lambert-de-Lauzon	110330718	12-21	4-275	18 974	4,41	3,33	356	424	378
	L'Angelus Copious Gougoune (Bp) (Sandy-Valley Copious-Et) 9049-5912 Québec inc., Laval	110434021	07-22	4-349	17 906	4	3,3	365	392	379
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	**Arla Dempsey Florilune (Ex) (Lirr Drew Dempsey)** Ferme Arla, Saint-Césaire	109692309	03-22	6-132	23 953	4,32	3,28	450	531	476
	Gusnis Detour Marianne (Ex) (Ronelee Midnight Detour-Et) Ferme Gusnis inc., Lacolle	110355454	06-22	5-176	20 986	3,76	3,22	420	426	427
	Karona Shottle Flash (Ex) (Picston Shottle-Et) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	106648160	04-21	10-208	20 638	4	3,05	410	451	404
	Arla Impression Jouvence (Tb) (Monument Impression-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	109431312	06-22	7-105	19 586	3,92	3,31	387	412	408
	Lareleve Drifter 455 (Ex) (Ronelee Observer Drifter-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	108501972	12-21	8-155	20 740	3,99	3,18	377	412	388
	Cheveret Altaspring Iris (Tb) (Westenrade Altaspring) Ferme Karibel inc., Saint-Paul	109585607	05-22	6-135	18 880	3,98	3,36	368	400	394
	Maryclerc Enforcer Bea (Ex) (Mr Lookout P Enforcer-Et) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	108380479	08-21	7-335	19 003	3,99	3,1	378	408	370
	Mystique Doorman Antonia (Ex) (Val-Bisson Doorman) Ferme Mystique SENC, Mirabel	109630823	03-22	6-181	18 250	4,43	3,58	343	414	396
	Redama Sargeant Mercy (Bp) (Seagull-Bay Sargeant-Et) Ferme R. Poutre et Fils inc., Saint-Ignace-de-Stanbridge	109696612	12-21	5-181	19 135	4,71	3,13	351	449	352
	Mystique Upright Capucino (Ex) (Morningview Upright-Et) Ferme Mystique SENC, Mirabel	110166440	07-22	5-236	17 177	4,4	3,57	346	408	389
	Sicy Goldwyn Armanie (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme Sicy, Saint-Justin	109383845	05-22	6-345	17 387	4,99	3,16	339	461	343

Par KIM TREMBLAY, DMV, clinique vétérinaire de Saint-Georges, et SYLVAIN NICHOLS, DMV, professeur titulaire, FMV, Université de Montréal

SOS, trayon blessé!



Voici une inversion du canal vue par thélioscopie. La masse blanche correspond au canal qui s'est inversé sur lui-même suivant l'écrasement du trayon.



Exemple d'implant de silicone à utiliser.

Qui n'est jamais arrivé au moment de la traite avec la mauvaise surprise d'un trayon bloqué ou encore lacéré? Un problème de trayon entraine généralement des pertes économiques importantes, notamment dues à la diminution de la production de lait, un risque accru à la mammite, des coûts associés au traitement, et peut se terminer en une réforme prématurée de l'animal. Alors quelles solutions s'offrent à vous pour limiter ces impacts négatifs?

Comme le trayon est la seule voie de sortie du lait vers le manchon trayeur, il est primordial que son intégrité anatomique soit conservée. Une atteinte à n'importe quelle partie du trayon peut avoir un impact majeur sur le débit d'éjection de lait. Dans la majorité des cas, la cause d'un problème de traite d'un quartier est accidentelle (trauma par une autre vache ou par elle-même). Il ne faut toutefois pas oublier qu'un équipement de traite mal calibré ou encore une pression négative trop grande (vide) peut progressivement modifier certaines parties du trayon et entrainer des problèmes d'éjection du lait chez la vache.



PHOTOS : SYLVAIN NICHOLS

Le bout noir correspond à l'éversion du canal suivant l'écrasement du trayon.

On divise les blessures au trayon en deux catégories : les blessures externes et internes.

Les blessures externes sont évidemment celles qui sont visibles à nos yeux. Les lésions superficielles, c'est-à-dire les plaies qui n'ont pas d'impact sur l'éjection du lait, peuvent être gérées avec des soins locaux. N'oubliez pas que donner trop de soins peut être parfois pire. L'usage intensif de désinfectant (alcool ou iode) ou encore l'utilisation à outrance d'on-

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **GUILLAUME BERGERON**, Clinique vétérinaire Bon Conseil; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe; **JODI WALLACE**, Hôpital vétérinaire Ormstown; **KIM TREMBLAY**, Clinique Vétérinaire de Saint-Georges; **MÉLISSA BLACKBURN**, Service vétérinaire Bovinord; **ÉRIC MILLETTE**, Service vétérinaire Bovinord. Pour questions ou commentaires : **gilles.fecteau@umontreal.ca**.

> « N'oubliez pas que donner trop de soins peut être parfois pire. »

guent peuvent retarder la guérison de la plaie. Vous devez simplement conserver le trayon propre et utiliser des onguents ou crèmes à base de zinc entre les traites pour aider à la cicatrisation. Bien qu'il n'y ait pas de preuve scientifique sur ce sujet, le miel non pasteurisé est utilisé par certains médecins vétérinaires en remplacement des onguents. Si le trayon présente de l'enflure et de l'inflammation, il peut même être préférable de traire le quartier avec une canule pour quelques traites afin de laisser un repos au trayon. L'administration d'un anti-inflammatoire peut contribuer à diminuer l'inflammation et la douleur. Gardez en tête qu'il faut être prudent quand on décide d'introduire une canule sur un trayon fragilisé. Il est important de bien contentionner votre vache (licou ou anti-ruade) afin d'éviter les faux mouvements, de nettoyer et désinfecter le bout du trayon rigoureusement et porter des gants neufs ou désinfectés. Il est préférable d'utiliser des sondes stériles à usage unique afin de réduire les risques de mammite.

Les lacérations profondes, c'est-à-dire celles qui impliquent que le lait coule par la plaie, sont considérées comme des urgences chirurgicales. En effet, les chances de guérison suite à une chirurgie reconstructrice sont très bonnes si elle est effectuée moins de 12 heures suivant l'accident. Une étude a démontré qu'une plaie sur un trayon suturée 24 à 72 heures suivant l'incident présentait 8 fois plus de risque de développer des complications (infection, fistule). Même si l'état du trayon vous semble catastrophique au premier coup d'œil, il est toujours judicieux de contacter rapidement votre médecin vétérinaire. Son expérience et son expertise lui permettront



TABLEAU 1 : PROTOCOLE DE REPOS 3 X 3

JOUR	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Nettoyage et désinfection du trayon	X			X			X			
Traite passive avec sonde stérile	X			X			X			
Infusion ATB intramammaire	X			X			X			
Implant de silicone stérile	X			X			X			
Bandage à trayon	X			X			X			
Traite à la machine										X

TABLEAU 2 : PROTOCOLE DE REPOS 2 X 4 POUR LES VACHES FORTES PRODUCTRICES

JOUR	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Nettoyage et désinfection du trayon	X		X		X		X			
Traite passive avec sonde stérile	X		X		X		X			
Infusion ATB intramammaire	X		X		X		X			
Implant de silicone stérile	X		X		X		X			
Bandage à trayon	X		X		X		X			
Traite à la machine									X	

de vous donner l'heure juste quant aux chances de succès. On dit que chaque lacération de trayon mérite sa reconstruction.

Les blessures internes, quant à elles, regroupent les trayons qui sont d'apparence normale, mais pour lesquels l'éjection de lait est subitement ralentie, voire impossible. La présence d'enflure ou de croute au bout du sphincter externe est un indice qu'il y a eu un bris à l'intérieur du trayon. La grande majorité des lésions (80 %) surviennent à l'extrémité du trayon, soit au sphincter interne (rosette de Fürstenberg), soit au canal papillaire (canal par lequel le lait est évacué du trayon).

En phase aigüe, il peut être difficile d'évaluer précisément l'ampleur du problème étant donné l'inflammation des tissus. Il est donc recommandé de laisser au repos le trayon affecté avant toute chose. Si vous recevez un coup de marteau sur le pouce, allez-vous le masser et insérer une sonde en plein cœur de la lésion deux à trois fois par jour? Non, vous allez probablement opter pour des soins en douceur le temps que l'enflure se résorbe.

Le protocole 3 x 3 a été étudié comme approche conservatrice efficace dans les soins aux trayons blessés. Il s'agit de traire le quartier du trayon non fonctionnel avec une canule stérile au total trois fois à trois jours d'intervalle en laissant en place un implant de silicone stérile entre les traites (voir tableau 1). Notez que le protocole de repos est adapté selon la production laitière. Pour les vaches fortes productrices, on recommande plutôt une traite à la canule 4 fois à deux jours d'intervalle pour un total de 8 jours de repos (voir tableau 2). L'utilisation d'un implant de silicone stérile entre les traites est essentielle pour conserver le canal papillaire fonctionnel. Sans l'implant de silicone, le risque d'adhérence durant la guérison est plus grand. Optez pour les implants de silicone plutôt que ceux en cire ou autres types plus rugueux. Effectivement, il a été démontré qu'il y avait moins de croissance bactérienne sur les implants de silicone. Ils sont également plus souples, donc moins traumatiques que les implants rugueux. Précisons que même si ces implants rugueux sont recouverts d'onguent, ils causent énormément d'inflammation au canal papillaire et diminuent les chances de guérison. Avant d'appliquer ce protocole, il est primordial de s'assurer que le quartier n'est pas affecté par de la mammite. Dans le cas où une mammite est déjà déclarée, il faut traiter le quartier conformément aux procédures de traitement des mammites dans votre troupeau selon les recommandations de votre médecin vétérinaire.

Si au terme du protocole de repos il est encore difficile, voire impossible de traire le quartier adéquatement, l'obstruction est probablement due à une anomalie interne du trayon. Malgré la tentation d'introduire plusieurs outils spécialisés (crochet, couteau, trayonotome) pour ouvrir le trayon et permettre la vidange du lait, il n'est pas recommandé de tenter une intervention chirurgicale à l'aveugle. Vous risquez de l'endommager davantage, favoriser l'apparition de mammite et ainsi diminuer les chances de guérison. Un diagnostic précis par votre médecin vétérinaire permettra d'établir la meilleure approche pour un retour en production rapide.

La gestion des trayons blessés nécessite de la minutie, de la propreté et de la patience. Toutefois, les chances de guérison et de retour en production sont généralement très bonnes lorsqu'il y a une prise en charge rapide et une mise en place de soins appropriés. ■

Le coût de la paratuberculose est peut-être plus élevé que vous le pensez!

Par Agricultural Communications and Epidemiological Research (ACER) Consulting: HERMAN W. BARKEMA, Département de production et santé animale, Université de Calgary

La paratuberculose survient lorsque les vaches sont infectées par la bactérie *Mycobacterium avium* ssp. *paratuberculosis* (MAP). On estime que 42 % des troupeaux laitiers canadiens comptent au moins une vache infectée par cette bactérie. Et les études montrent que dans les troupeaux comptant au moins une vache déclarée positive, environ 10 % des vaches sont infectées.

COMMENT SE PRODUIT L'INFECTION ET QUEL EST SON EFFET?

Les veaux sont plus susceptibles d'être infectés par la bactérie MAP bien que les animaux plus âgés peuvent aussi être infectés. La plupart du temps, l'infection est causée par l'ingestion de fumier d'animaux plus âgés infectés présents dans l'environnement de vêlage. Cependant, les veaux peuvent être infectés par une exposition à du fumier contenant MAP à tout moment au cours de leur première année de vie. De plus, ils peuvent être infectés dans l'utérus ou en ingérant MAP par le lait ou le colostrum.

Par contre, même si les veaux sont infectés par MAP au début de leur vie, ils ne commenceront à montrer des signes d'infection que lorsqu'ils seront beaucoup plus âgés. Il peut s'écouler des années avant que les signes cliniques deviennent évidents. Pendant tout ce temps, les vaches progresseront à travers les stades suivants de l'infection :

- **Stade 1** – L'animal est infecté et pourrait excréter de faibles quantités de MAP dans l'environnement. Ce stade survient généralement chez les veaux, les génisses et les jeunes bovins de moins de 2 ans.
- **Stade 2** – Stade subclinique où les animaux semblent en bonne santé, mais excrètent des quantités faibles à modérées de MAP dans l'environnement.
- **Stade 3** – Début de l'apparition des signes cliniques, tels que de la diarrhée intermittente et une perte de poids. À ce stade, les animaux excrètent des quantités faibles, modérées et élevées de MAP.
- **Stade 4** – Il s'agit du stade terminal de la maladie, qui survient souvent chez les

EN UN CLIN D'ŒIL

DOMAINE D'APPLICATION : Santé animale

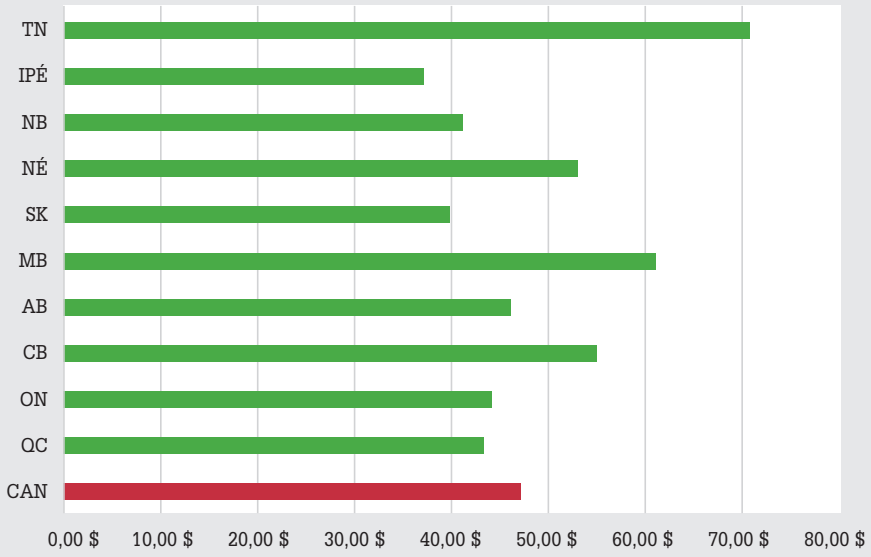
OBJECTIF DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS NOVATEURS : Identification et quantification de l'impact économique de la paratuberculose pour les producteurs laitiers canadiens

AVANTAGES POTENTIELS : Réduction de la paratuberculose et des coûts associés dans les troupeaux laitiers

RECHERCHE FINANCÉE PAR : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), Alberta Milk, BC Dairy Association, Dairy Farmers of Manitoba, Lactanet, Les Producteurs laitiers du Canada, SaskMilk et Westgen dans le cadre de la Chaire de recherche industrielle sur les maladies infectieuses des bovins laitiers

POUR EN SAVOIR PLUS : Herman Barkema, Université de Calgary barkema@ucalgary.ca

FIGURE 1 : PERTES ($ CA) PAR VACHE ET PAR AN DANS LES TROUPEAUX INFECTÉS PAR LA PARATUBERCULOSE, PAR PROVINCE



animaux plus âgés (5 à 9 ans). Les signes cliniques comprennent une émaciation grave, de la diarrhée et une enflure de la mâchoire due à la perte de protéines par les fèces (des protéines de la circulation sanguine sont perdues dans le tube digestif en raison de la diarrhée, ce qui provoque une enflure sous la mâchoire). La quantité de MAP excrétée à ce stade est très élevée.

QUELS SONT LES IMPACTS DE LA PARATUBERCULOSE?

Au-delà de la progression à travers les stades qui conduisent au développement de signes cliniques, beaucoup d'études ont montré que la paratuberculose peut avoir des effets importants sur les bovins même lorsqu'ils ne présentent pas de signes de la maladie. Ces effets sont les suivants :

- Réduction de la production de lait
- Réforme prématurée
- Nombre plus élevé de cas de mammites dans les troupeaux déclarés positifs
- Réduction de la valeur à l'abattage en raison d'un mauvais état de chair

QUELS SONT LES COÛTS ÉCONOMIQUES DE LA MALADIE?

Bien que les coûts associés à la paratuberculose aient déjà été estimés, personne n'a examiné les coûts économiques de cette maladie pour les producteurs canadiens. Les Drs Herman Barkema, Phil Rasmussen et David Hall ont tenté de répondre à cette question complexe. En utilisant des données issues d'autres études ainsi que des données portant sur le contexte canadien, ils ont estimé que les pertes annuelles encourues dans les troupeaux déclarés positifs à la paratuberculose s'élevaient à 47 $ par vache dans le troupeau (infectée ou non), soit une perte d'environ 1 % des revenus du lait. La majeure partie des pertes étaient dues à une réduction de la production de lait par les bovins infectés (68 % du coût total). Venaient ensuite les pertes dues à une réforme prématurée (22 % du coût total) et la réduction de la valeur à l'abattage (10 % du coût total). En cumulant le tout, le coût annuel serait de 23 M$ pour les fermes laitières du pays. Ces chiffres variaient selon la province éva-



luée en raison des différences quant aux données et à la prévalence d'infection des troupeaux et des vaches. La figure 1 présente les pertes annuelles estimées par province. La plage s'étend de 37 $ par vache dans les troupeaux déclarés positifs de l'Île-du-Prince-Édouard à 71 $ par vache dans les troupeaux déclarés positifs de Terre-Neuve-et-Labrador.

La paratuberculose est une maladie coûteuse : les pertes estimées dans les troupeaux déclarés positifs s'élèvent à environ 47 $ par vache par an. La meilleure façon de limiter le coût de cette maladie est de réduire le nombre de vaches infectées par la paratuberculose en mettant au point un programme de contrôle de la maladie adapté à votre troupeau.

COMMENT RÉDUIRE LES PERTES ÉCONOMIQUES DE LA MALADIE?

L'étude a révélé qu'en réduisant le nombre de vaches infectées par la paratuberculose dans le troupeau, il est possible d'avoir un grand impact sur le coût par vache liée à la paratuberculose dans les troupeaux positifs. Par exemple, en faisant passer la proportion de vaches infectées dans le troupeau de 15 % à 5 %, le coût par vache passe de 61 $ à 27 $.

Alors, comment peut-on réduire le nombre de vaches infectées par la paratuberculose dans les troupeaux? La principale chose à faire est d'explorer comment éviter que les jeunes veaux entrent en contact avec du fumier d'animaux excrétant MAP. Par conséquent, avoir des enclos de vêlage distincts pour les vaches positives et négatives à la paratuberculose, ne pas donner de colostrum provenant de vaches positives, offrir du lait de remplacement et limiter le contact avec les fèces des bovins adultes jusqu'au sevrage pourraient être des moyens de réduire le risque d'infecter les jeunes bovins. Pour les bovins adultes, l'utilisation d'une méthode de test et de réforme est un autre moyen pour réduire la prévalence et la propagation de la paratuberculose. Il est donc important de travailler avec votre médecin vétérinaire afin d'établir une stratégie adaptée à votre troupeau pour réduire l'impact de la paratuberculose. ■

Plus de lait – Plus de vaches – Moins de travail

COLLIERS D'ACTIVITÉ INGESTION, RUMINATION... GRATUIT À L'ACHAT D'UN SALON DE TRAITE

- Un moyen rentable d'augmenter la taille du troupeau au fil du temps
- Une technologie industrielle à un prix abordable
- Un temps de traite plus rapide et plus efficace
- Un alignement étonnant de la griffe
- Identification individuelle des vaches
- Des options d'équipements pour répondre à tous les besoins et tous les budgets
- Un temps d'installation hors pairs
- Un faible coût d'entretien
- Taux de glissement le plus faible du marché
- Un système qui permet de traire les vaches avec une seule personne
- Simplifier la vie avec une technologie de pointe



DAIRYMASTER

Technicolait ÉQUIPEMENTS AGRICOLES
TÉL. : 819 804-8444 | TECHNICOLAIT.COM
26, ROUTE 147, COATICOOK

Experience the difference | 1 877 340-6455
Courriel: usa@dairymaster.com Site web: www.dairymaster.com

*Avec certaines restrictions.
Traite Alimentation Refroidissement Racleurs à fumier Contrôle sanitaire et de fertilité

219976

parlons nutrition

Par l'équipe des diététistes des PLC

Cuisinons en famille : campagne *La préparation de la boîte à lunch en famille*

Déployée du 7 aout au 10 septembre, la deuxième et dernière campagne de l'année de Cuisinons en famille avait pour objectif de donner envie de transformer la préparation des lunchs en activité familiale.

La campagne a été diffusée sur Facebook, YouTube et Pinterest ainsi que dans la page d'accueil et l'infolettre de **cuisinonsenfamille.ca**.

Divers contenus étaient proposés dans le cadre de cette campagne, dont :

- Une capsule vidéo en image par image (*stop motion*), soit plusieurs photos assemblées pour créer une animation
- Des recettes thématiques
- Un conseil nutrition
- L'outil pratico-pratique *Apprendre à construire des lunchs déconstruits équilibrés*

Parallèlement à cette campagne, une troisième collaboration a été établie avec l'influenceuse Marja Monette-Millette qui écrit le blogue *La parfaite maman imparfaite*. Cette dernière a promu du contenu de Cuisinons en famille dans ses comptes Facebook et Instagram pour inciter les parents à cuisiner avec leurs enfants. Au mois d'aout, elle a fait la promotion de l'outil *Apprendre à construire des lunchs déconstruits équilibrés*, qui a pour objectif d'aider les familles à mieux planifier et préparer les boîtes à lunch. En septembre, sur le thème du *meal prep*, Marja a présenté l'outil *Muffins à mon goût : une base, 1001 possibilités*, qui donne de l'inspiration aux familles pour créer des combinaisons uniques de muffins parfaites pour la boîte à lunch ou la collation.



DÉFI CHEFS EN ACTION

Mission accomplie!

Le Défi CHEFS EN ACTION, une initiative de l'équipe des diététistes-nutritionnistes des Producteurs laitiers du Canada, en collaboration avec la Fondation Tremplin Santé, a une fois de plus été couronné de succès, avec plus de 310 camps participants entre le 26 juin et le 4 aout 2023.

Cette année, pas moins de 27 540 jeunes et 3 313 animatrices et animateurs des 17 régions administratives du Québec ont été sensibilisés au plaisir et à l'importance d'une saine alimentation. Il s'agit d'une augmentation du taux de participation de 15 % par rapport à l'année dernière. Le Défi a non seulement contribué au développement du savoir-faire culinaire de ces jeunes, mais aussi à la découverte d'une recette polyvalente et originale contenant du yogourt, des framboises et de la poudre de cacao.

Après la réalisation du Défi, le personnel des camps était invité à remplir un questionnaire d'appréciation. Voici les résultats.

POUR LES COORDONNATRICES ET COORDONNATEURS :

- **94 %** sont totalement en accord ou en accord pour dire que le Défi permet de sensibiliser les jeunes au plaisir de cuisiner et de leur faire découvrir une recette simple et originale
- **92 %** sont totalement en accord ou en accord pour dire que le Défi permet d'utiliser des techniques de cuisine connues (mesurer, mélanger) ou de les améliorer
- **100 %** ont aimé la recette proposée
- **100 %** aimeraient participer à nouveau au Défi l'année prochaine

POUR LES ANIMATRICES ET ANIMATEURS :

- **97 %** aimeraient participer à nouveau au Défi l'année prochaine.

LE NIVEAU D'INTÉRÊT* POUR LE DÉFI EST DE :

- **8,5/10** pour les jeunes
- **9/10** pour les animatrices et animateurs
- **9,5/10** pour les coordonnatrices et coordonnateurs

* *Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout d'intérêt » et 10, « énormément d'intérêt ».*

LA TOURNÉE NUTRI TENNIS 2023

Bilan de la Tournée nutri-tennis dans les écoles

De mars à juin 2023, l'équipe des diététistes-nutritionnistes des Producteurs laitiers du Canada et Tennis Québec ont visité 40 écoles primaires à travers le Québec. Cette tournée a permis à 40 enseignants et enseignantes en éducation physique et à la santé de profiter d'une rencontre personnalisée avec une diététiste-nutritionniste de notre équipe. Cette rencontre a été une occasion d'aborder certaines notions de saine alimentation et d'explorer les activités pouvant être réalisées au gymnase. De plus, ces enseignantes et enseignants ont été formés par un animateur certifié de Tennis Québec afin de poursuivre l'initiation au minitennis avec leurs élèves.

Notre équipe a aussi mené plusieurs autres actions dans les écoles :

- 221 éducateurs et éducatrices en service de garde scolaire ont reçu une formation de 2 heures sur la saine alimentation et sur le matériel éducatif pouvant être utilisé pour aborder le sujet avec les enfants.
- Environ 415 enseignants et enseignantes titulaires ont assisté à une rencontre portant sur le matériel éducatif proposé pour intégrer le sujet de la saine alimentation en classe.
- 40 animations en classe ont été offertes sur le thème de l'alimentation et du corps humain, permettant ainsi de joindre directement près de 1 000 élèves.

En somme, il s'agit d'une 12e édition tout à fait réussie!

Par ROCK ÉRIC HOUNHOUIGAN, agroéconomiste, Recherche économique, PLQ



La production laitière en bref

Portrait de la production – Québec[1] JUILLET 2023

	Juillet 2023	Juin 2023	Juillet 2022	12 mois courants se terminant en juillet 2023	12 mois précédents se terminant en juillet 2022
Fermes détentrices de quota	4 399	4 413	4 548		
Fermes ayant été en situation de non reportable	1 551	1 287	751	2 518	1 424
Fermes ayant été en situation de hors quota	68	135	161	533	829
Volume de lait produit (en millions de litres)	301,42	296,59	291,86	3 518,08	3 463,72
Volume journalier (en millions de litres/jour)	9,72	9,89	9,41	9,64	9,49
Quantité de MG produite (en kg)	12 396 413	12 415 357	12 046 444	149 432 641	146 496 093
Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)	399 884	413 845	388 595	409 404	401 359
Quantité de MG non reportable (en kg)	-497 541	-355 166	-258 368	-4 893 688	-2 593 553
Quantité de MG hors quota (en kg)	6 181	12 640	18 569	173 382	317 433
Tolérance accumulée (en jours)**	-5,5	-4,7	-7,7		
Ratio SNG/G**	2,2186	2,1959	2,2030	2,1650	2,1677
Teneur en MG	4,1127	4,1861	4,1275	4,2476	4,2294

COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION »?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12e mois précédant le mois courant.

L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt. Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

[1] Des informations additionnelles sur l'historique des 12 derniers mois de ces données sont disponibles dans la section « Statistiques » de notre site internet **lait.org**.

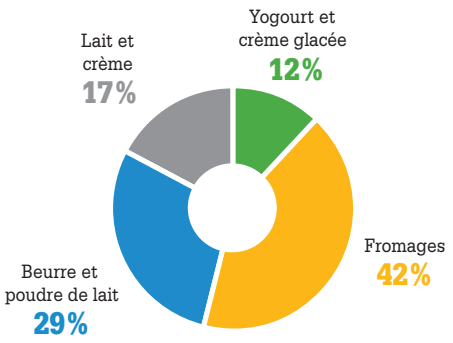
[2] En février 2022, les offices de mise en marché des provinces de P5 ont convenu de réduire le ratio SNG/G maximal admissible au paiement de 2,30 à 2,25, à compter du 1er aout 2022. Le ratio de marché reste inchangé à 2,00.

Le 1er aout 2022, la flexibilité provinciale est passée de -30 à -15 jours. Les crédits accumulés sous la tolérance négative de -15 jours ont été perdus et expliquent donc une part de la hausse des quantités non reportables de production pour la période d'aout 2022.

Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers JUILLET 2023

Produits	Juin 2023	Juillet 2023	12 mois se terminant en juillet 2023
Fromages	43,2 %	42,3 %	42,6 %
Beurre et poudre de lait	29,1 %	29,0 %	28,6 %
Lait et crème	17,4 %	17,2 %	18,2 %
Yogourt et crème glacée	10,3 %	11,5 %	10,6 %

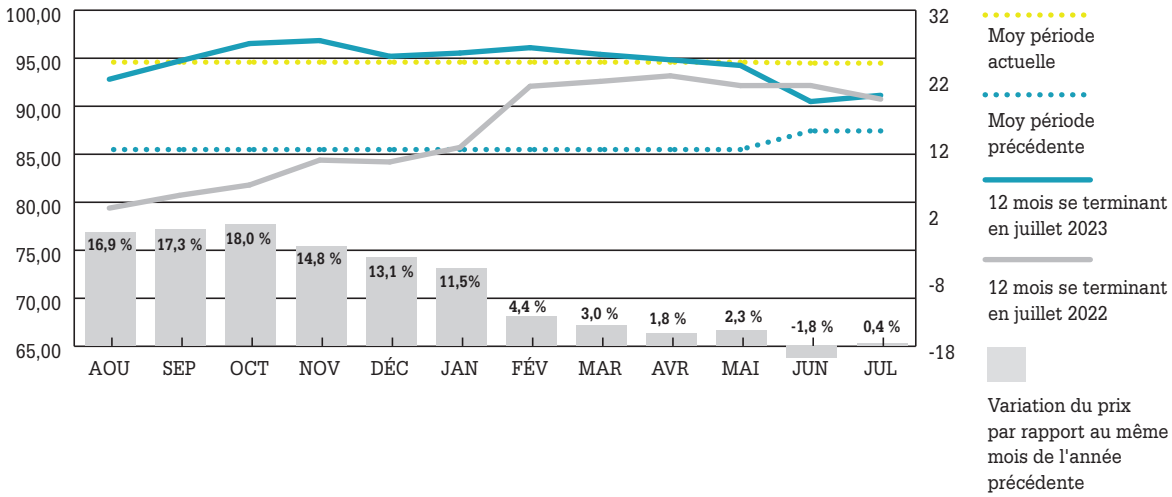
Proportion des ventes Québec JUILLET 2023



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : **lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/**.

À la composition moyenne, le revenu intraquota de juillet 2023 est de 91,14 $/hl, ce qui représente une augmentation de 0,65 $/hl ou 0,7 % comparativement à juin (90,49$/hl). L'amélioration de la structure des ventes, notamment la hausse des ventes pour le yogourt et la crème, compense la baisse de la composition moyenne mensuelle et les effets de la diminution des fabrications de lait de consommation et de fromages.

Prix du lait 12 mois mobiles



Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en :	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en $/hl)[1]
Juillet 2022	140	67 432 496	19,59 $
Juillet 2023	140	69 860 135	19,17 $

[1] Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime de qualité. Voir détail sur **lait.org**.

Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en :	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en $/hl)[1]
Juin 2022	140	67 465 339	19,62 $
Juin 2023	140	69 420 987	19,22 $

[1] Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime de qualité. Voir détail sur **lait.org**.

1 618
fermes

PLUS DE
13,58 MILLIONS
dons de lait en litres
depuis janvier 2003

Système centralisé de vente de quota (SCVQ) JUILLET 2023

Prix fixé : 24 000,00 $

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	68	874,08
Admissibles à la répartition	68	874,08
Réussies	68	874,08
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		-0,88
Offres d'achat		
Totales	1 315	17 610,61
Admissibles à la répartition	1 315	17 610,61
Réussies	1 315	873,20

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,25 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 0,00 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 0,10 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
1	1,00		**< 24 000,00**			
67	873,08	874,08	24 000,00 Prix plafond	1 315	17 610,61	17 610,61

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

	Acheteurs	Nombre	kg de MG/jour	%
PRIORITÉS	Programme d'aide au démarrage	1	20,00	2,3
PRIORITÉS	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
	Remboursement de prêts de démarrage	18	1,80	0,2
	Priorité régionale	0	0,00	0,0
	Itération (0,33 kg de MG/jour)	1 312	429,71	49,2
	Prorata (2,46 %)	1 289	421,69	48,3
	4,96 % des offres ont été comblées		**873,20**	**100,0**

Vendeurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	68	874,08	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	**68**	**874,08**	**100,0**

Prix des quotas dans les provinces du Canada JUILLET 2023

	$/kg de MG/jour		$/kg de MG/jour		$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	**Québec**	24 000 plafond	**Alberta**	51 280
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	**Ontario**	24 000 plafond	**Saskatchewan**	45 500
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	**Manitoba**	42 000	**Colombie-Britannique**	37 000

Qualité du lait – Québec JUIN 2023

	% des analyses	% du lait conforme à la norme Par strates	Cumulatif
Bactéries totales/ml			
15 000 et moins	56,32	57,66	
15 001 à 50 000	34,14	32,67	90,33
50 001 à 121 000	6,90	7,29	97,62
121 001 et plus	2,64	2,38	
Cellules somatiques/ml			
100 000 et moins	15,23	16,60	
100 001 à 200 000	51,60	54,38	70,98
200 001 à 300 000	25,47	23,38	94,36
300 001 à 400 000	6,78	5,12	99,48
400 001 et plus	0,92	0,52	

	Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml Québec
Mai 2022	25 665	171 956
Juin 2022	23 970	179 975
Juillet 2022	27 604	192 030
Aout 2022	27 231	202 978
Septembre 2022	24 176	198 858
Octobre 2022	24 498	188 075
Novembre 2022	25 518	186 305
Décembre 2022	25 140	179 182
Janvier 2023	26 561	176 965
Février 2023	25 033	173 710
Mars 2023	24 770	169 524
Avril 2023	24 221	170 126
Mai 2023	23 826	172 820
Juin 2023	25 607	177 111

Système centralisé de vente de quota (SCVQ) AOUT 2023

Prix fixé : 24 000,00 $

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	56	753,68
Admissibles à la répartition	56	753,68
Réussies	56	753,68
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+0,34
Offres d'achat		
Totales	1 256	17 195,31
Admissibles à la répartition	1 256	17 195,31
Réussies	1 256	754,02

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,36 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 0,0 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 0,0 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts $/kg de MG/jour	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
			< 24 000,00			
56	753,68	753,68	24 000,00 Prix plafond	1 256	17 195,31	17 195,31

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

	Acheteurs	Nombre	kg de MG/jour	%
PRIORITÉS	Programme d'aide au démarrage	1	20,00	2,7
PRIORITÉS	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
	Remboursement de prêts de démarrage	17	1,70	0,2
	Priorité régionale	6	0,10	0,0
	Itération (0,29 kg de MG/jour)	1 254	361,57	48,0
	Prorata (2,2 %)	1 236	370,65	49,1
	4,39 % des offres ont été comblées		**754,02**	**100,0**

Vendeurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	56	753,68	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	**56**	**753,68**	**100,0**

Prix des quotas dans les provinces du Canada AOUT 2023

	$/kg de MG/jour		$/kg de MG/jour		$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	**Québec**	24 000 plafond	**Alberta**	50 515
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	**Ontario**	24 000 plafond	**Saskatchewan**	44 000
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	**Manitoba**	38 550	**Colombie-Britannique**	37 000

Qualité du lait – Québec JUILLET 2023

	% des analyses	% du lait conforme à la norme Par strates	Cumulatif
Bactéries totales/ml			
15 000 et moins	51,08	50,46	
15 001 à 50 000	36,47	36,38	86,84
50 001 à 121 000	8,12	8,38	95,22
121 001 et plus	4,33	4,78	
Cellules somatiques/ml			
100 000 et moins	10,23	11,30	
100 001 à 200 000	44,63	48,42	59,72
200 001 à 300 000	30,89	28,86	88,58
300 001 à 400 000	12,16	10,14	98,72
400 001 et plus	2,09	1,28	

	Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml Québec
Mai 2022	25 665	171 956
Juin 2022	23 970	179 975
Juillet 2022	27 604	192 030
Aout 2022	27 231	202 978
Septembre 2022	24 176	198 858
Octobre 2022	24 498	188 075
Novembre 2022	25 518	186 305
Décembre 2022	25 140	179 182
Janvier 2023	26 561	176 965
Février 2023	25 033	173 710
Mars 2023	24 770	169 524
Avril 2023	24 221	170 126
Mai 2023	23 826	172 820
Juin 2023	25 607	177 111
Juillet 2023	31 273	201 834

Prix à la ferme – Québec JUIN 2023

	MG $/kg	Protéine $/kg	LAS $/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne[3]
Prix intraquota de niveau 1[1]	12,7853 $/kg	10,0687 $/kg	0,9000 $/kg	90,49 $/hl
Prix intraquota de niveau 2[2]		2,4983 $/kg	2,4983 $/kg	
Prime qualité du lait PLQ[4]				0,5000 $/hl
Prime qualité du lait CMML[5]				0,1699 $/hl

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0362 $/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1012 $/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 $/kg de solides totaux
Transport	3,8148 $/hl

Composition du lait	À la composition moyenne
MG	4,1861 kg/hl
Protéine	3,2684 kg/hl
LAS	5,9236 kg/hl

[1] Prix fixé à 0,90 $/ kg pour le lactose et autres solides de niveau 1.

[2] Prix des solides non gras (SNG) de la classe 4a, applicable aux SNG au-dessus d'un ratio de 2,00 et inférieur ou égal à 2,30.

[3] Le calcul pour un hl moyen ne peut être reproduit à partir des données du présent tableau, car il considère les quantités en niveau 1 et 2 de la province.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction à la suite d'un manquement aux volets mis en place se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité :		Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
	[4] PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins
	[5] CMML	15 000 et moins	150 000 et moins

Prix à la ferme – Québec JUILLET 2023

	MG $/kg	Protéine $/kg	LAS $/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne[3]
Prix intraquota de niveau 1[1]	13,0092 $/kg	10,5331 $/kg	0,9000 $/kg	91,14 $/hl
Prix intraquota de niveau 2[2]		2,4353 $/kg	2,4353 $/kg	
Prime qualité du lait PLQ[4]				0,5000 $/hl
Prime qualité du lait CMML[5]				0,2419 $/hl

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0362 $/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1012 $/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 $/kg de solides totaux
Transport	3,0534 $/hl

Composition du lait	À la composition moyenne
MG	4,1127 kg/hl
Protéine	3,2107 kg/hl
LAS	5,9138 kg/hl

[1] Prix fixé à 0,90 $/ kg pour le lactose et autres solides de niveau 1.

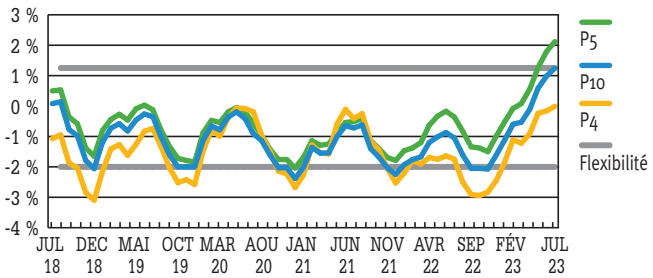
[2] Prix des solides non gras (SNG) de la classe 4a, applicable aux SNG au-dessus d'un ratio de 2,00 et inférieur ou égal à 2,30.

[3] Le calcul pour un hl moyen ne peut être reproduit à partir des données du présent tableau, car il considère les quantités en niveau 1 et 2 de la province.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction à la suite d'un manquement aux volets mis en place se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité :		Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
	[4] PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins
	[5] CMML	15 000 et moins	150 000 et moins

Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'aout 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'aout 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 font référence à la méthode précédente du quota continu.

Besoins totaux et production canadienne JUILLET 2023

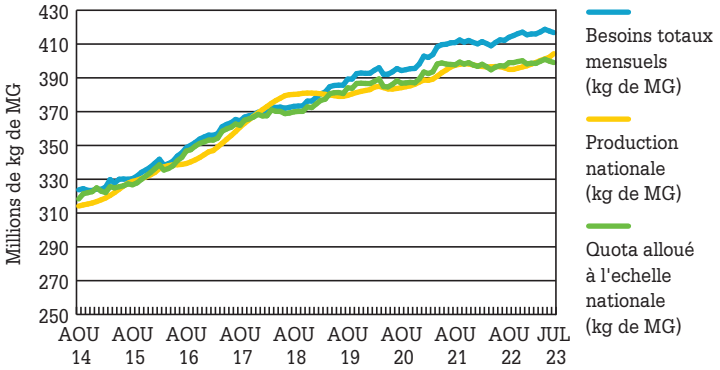
PRODUCTION (M DE KG)
404,3

BESOINS TOTAUX (M DE KG)
416,8

IMPORTATIONS (M DE KG)
017,7

Les besoins totaux canadiens ont augmenté de 1,1 % pour les 12 mois se terminant en juillet 2023, comparativement à la même période de l'année précédente. La production nationale a, quant à elle, augmenté de 2,1 %. La part des importations représente maintenant 4,2% des besoins totaux canadiens.

BESOINS CANADIENS[1], QUOTA ET PRODUCTION À L'ÉCHELLE NATIONALE

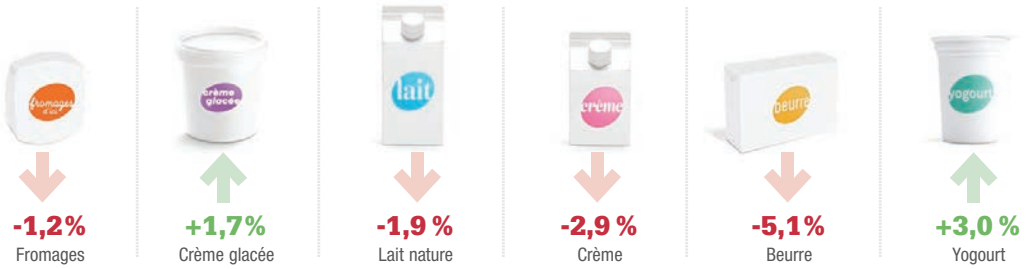


[1] Depuis le 1er aout 2021, le calcul des besoins totaux a été révisé pour prendre en compte les importations additionnelles relatives aux accords de l'AECG, du PTPGP et de l'ACEUM. Le chiffre pour les années précédentes a été révisé afin de considérer ce changement et de permettre la comparaison des données d'une année à une autre.

En vigueur	Variation du droit de produire
MAR 2019	1,0 %
MAI 2020	-2,0 %
DÉC 2020	+2,0 %
AVR 2021	1,0 %
JUN 2021	1,5 %
DÉC 2021	-1,0 %
AVR 2022	+2,0 %
OCT 2022	+2,0 %
JAN 2023	+2,0 %

Évolution de la demande de produits laitiers au Canada[1]

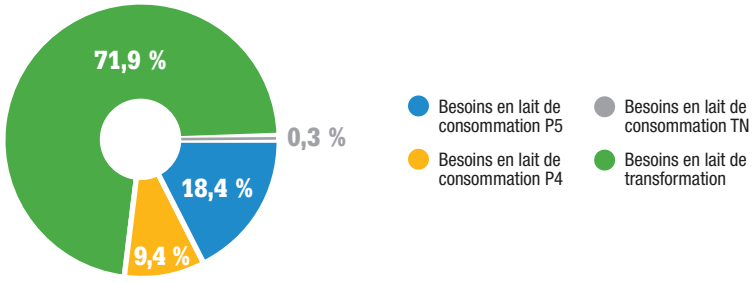
(période mobile de 12 mois se terminant en juillet 2023)



[1] Source : Nielsen, ventes au détail en épiceries qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions.
Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section «Statistiques» du site Internet **lait.org**.

Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en juillet 2023)



DESSERT

Plateau dessert de bretzels au chocolat blanc et trempette sucrée

25 min | 2 min | 8 portions



INGRÉDIENTS

Bretzels au chocolat blanc

2 tablettes de chocolat blanc de 100 g (3,5 oz) chacune, brisé en morceaux

125 ml (1/2 tasse) de yogourt grec à la vanille

625 ml (2 1/2 tasses) de minibretzels en forme de nœud

Petits bonbons décoratifs aux couleurs de l'Halloween

Yeux en bonbon

Trempette au yogourt et à la cannelle

160 ml (3/4 tasse) de yogourt grec à la vanille

7,5 ml (1 1/2 c. à thé) de cannelle moulue (et un peu plus pour garnir)

30 ml (2 c. à soupe) de beurre fondu

30 ml (2 c. à soupe) de sucre blanc

PRÉPARATION

Bretzels

1. Recouvrir une plaque de papier parchemin.
2. Mettre le chocolat blanc dans un bol allant au micro-ondes. Faire chauffer à intensité moyenne pendant 1 minute.
3. Ajouter le yogourt et bien mélanger. Faire chauffer au micro-ondes pendant 30 secondes ou jusqu'à ce que le mélange soit tiède et assez fluide pour bien recouvrir les bretzels.
4. Tremper les bretzels un par un dans le mélange de chocolat blanc et yogourt. À l'aide d'une fourchette, bien enrober chaque bretzel et secouer légèrement l'excédent. Déposer sur la plaque une poignée de trois ou quatre bretzels partiellement superposés. (Si le mélange épaissit en refroidissant pendant cette étape, le réchauffer au micro-ondes pendant quelques secondes avant de poursuivre.)
5. Garnir les bretzels des petits bonbons décoratifs et des yeux en bonbon.
6. Mettre la plaque au congélateur pendant au moins 2 heures avant de servir (voir suggestion).

Trempette

7. Dans un bol, mettre le yogourt et 5 ml (1 c. à thé) de cannelle. Mélanger avec un fouet jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Verser dans un bol de service peu profond.
8. Dans un autre bol, mettre le reste de la cannelle, le beurre fondu et le sucre. Bien mélanger. Verser aussitôt sur le yogourt en formant une spirale.
9. Passer une cuillère dans la spirale pour l'intégrer légèrement au yogourt. Saupoudrer d'une pincée de cannelle. Servir aussitôt.

SUGGESTION

Les bretzels au chocolat blanc dégèlent rapidement et deviennent collants. Il vaut mieux sortir du congélateur seulement ceux que l'on compte manger immédiatement.

Le nombre de portions est approximatif. Il a été établi en calculant une ou deux poignées de bretzels par personne.

Pour faire un plateau dessert d'Halloween comme celui de la photo, accompagner les bretzels et la trempette des éléments suivants, au choix : quartiers de pomme et/ou de prune, raisins noirs en petites grappes, biscuits au chocolat et guimauves miniatures.

CONSERVATION

Les bretzels au chocolat blanc se conservent au réfrigérateur pendant 2 jours dans un contenant hermétique.



Par ANDRÉ PIETTE, journaliste

Au pays des robots

Les producteurs des Pays-Bas installent des robots de traite à la vitesse grand V. On ne s'en étonnera pas sachant que la technologie de traite robotisée a vu le jour dans ce pays. En 2022, pas moins de 80 % des agrandissements, rénovations ou installations de systèmes de traite impliquaient des robots. Ainsi, sur les 15 208 entreprises laitières néerlandaises, 31,5 % disposent maintenant de la traite robotisée. Ces statistiques proviennent de l'organisme national responsable de la certification des équipements de traite (KOM).

Pour l'instant, la salle de traite demeure reine. En incluant tous les types (rotatives, épi, parallèle, *swing over*), 62 % des exploitations sont dotées d'une salle de traite. Mais si la tendance se maintient, les robots de traite paraissent appelés à dominer d'ici quelques années.

(Source : plm-magazine.com)

Pour du lait plus «vert»

Au Québec, comme à plusieurs autres endroits, les producteurs sont rémunérés selon la quantité de matière grasse et de protéine livrée ainsi qu'en fonction de la qualité de leur lait. En Europe, à partir de l'an prochain, certains producteurs seront payés également en fonction de leur performance environnementale.

C'est la coopérative Arla qui met de l'avant ce mode de rémunération. Arla n'est pas n'importe quel transformateur : basé au Danemark, il compte des sociétaires répartis dans sept pays d'Europe. Il y a deux ans, cette entreprise qui se pose en leader environnemental a proposé à 8 000 de ses sociétaires de réaliser chacun un bilan environnemental. À partir de 2024, ceux-ci recevront une prime rétribuant les actions qu'ils mènent en faveur de la « durabilité environnementale ». Cette prime pourra atteindre 4,5 cents par litre de lait. Cela correspond à 7 % du prix actuel du lait.

Chaque exploitation sera évaluée selon une grille comportant 19 critères. Très variés, ces critères incluent par exemple l'efficacité d'utilisation des fertilisants, la captation de carbone, la conversion du fumier en biogaz et l'utilisation d'électricité renouvelable. C'est le bilan environnemental qui servira de base d'évaluation.

(Source : ruralnewsgroup.co.nz)

Des os solides



L'ostéoporose demeure un problème répandu chez les aînés, en particulier chez les femmes. Aux États-Unis, on estime que 20 % des femmes de plus de 50 ans en souffrent. Pour contrer une baisse de densité osseuse, les médecins recommandent souvent de prendre des suppléments de vitamine D. Si bien qu'un Américain sur trois de plus de 60 ans en consomme.

Or on vient de démontrer que ces suppléments sont totalement inefficaces. Un article publié cette année dans le prestigieux *New England Journal of Medicine* rapporte que le fait de prendre de la vitamine D pendant cinq ans ne conduit pas à une diminution de la fréquence des fractures chez des adultes en santé âgés de 50 ans et plus. La même équipe de recherche avait d'ailleurs déjà prouvé que la consommation de ce supplément n'améliore pas la densité osseuse.

Qu'est-ce qui peut l'améliorer, alors? Les aliments riches en calcium. Comme le lait, bien sûr. « Le mieux, c'est d'obtenir la vitamine avec des aliments, déclare l'endocrinologiste Meryl LeBoff, qui a dirigé ces études. Ils assurent une absorption de la vitamine plus constante qu'avec une pilule. En plus, ils contiennent d'autres nutriments! »

Au cas où vous vous poseriez la question, une consommation élevée de café, par exemple six ou sept tasses par jour, nuit au métabolisme osseux en entraînant une perte de calcium par l'urine. En revanche, une consommation raisonnable s'avère positive.

L'endocrinologiste rappelle qu'un autre moyen simple de maintenir une bonne densité osseuse, c'est de faire de l'exercice. Même la simple marche peut donner un coup de pouce.

(Source : scientificamerican.com)

Il a besoin d'être bon

Le record du fromage le plus coûteux au monde vient d'être battu. Dans le cadre d'un encan, un bloc de 2,2 kilos de cabrales s'est vendu 30 000 euros, soit environ 45 000 dollars. Cela revient à près de 20 500 dollars du kilo! L'acquéreur est un restaurateur.

Le cavales est un fromage bleu fabriqué avec du lait cru de vache, de brebis et de chèvre. Il est produit dans le nord de l'Espagne. On le fait maturer pendant au moins huit mois à une température de 6,5 degrés Celsius dans une grotte située à 1 400 mètres d'altitude. Quand le murissement est complété, on le ramène à pied à la base de la montagne.

Le nouveau détenteur du record a été fabriqué par Guillermo Pendàs dans la fromagerie familiale située à Los Puertos.

(Source : dairyherd.com)

VENTEC

PROPULSÉ PAR Agrimesh Technologies

VENTILEZ VOTRE BÂTIMENT DE FAÇON INTELLIGENTE



450 383-4000 | ventec.ca | agrimesh.net |

Membres du groupe Jolco

JOLCO ÉQUIPEMENTS DEPUIS 1960 SINCE

VENTEC

LES ÉQUIPEMENTS DUSSAULT 2014 Division de Jolco Équipements

Agrimesh Technologies

222399

JOURDAIN

Une **QUALITEE** qui dure sur le **LONG TERME**



logettes durables conçues
courroie et barre de cou en vague pour plus de comfort.

COMMUNIQUEZ AVEC UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOU

Beaudry Équipements Laitier
St-Léonard d'Aston
1.888.399.2403

St-Marc Des Carrières
1.888.399.2403

Laurentides et Lanaudière
1.888.399.2403

Équipements Agricoles C.P.R. Lt
St-Anaclet & Est Du Québec
418.722.6608
Amqui 418.629.4916

Marcel Morissette Inc
Ste-Claire 418.883.3388
St-Victor 1.877.311.338

Beaudry Estrie
Coaticook 819.804.090

Agri-Robotique Inc
Saint-Jean-Sur-Richelieu
450.347.5554

Numéro sans frais: 1.800.361.2303
Courriel: info@dairylane.ca
Site web: www.dlsbarnsolutions.ca

DAIRY LANE
SYSTEMS LTD.

Suivez-Nous sur less
reseaux Sociaux
@dairylanesystems

220536

LES ENTREPRISES

LEBLANC & Fils Inc.

15 % DE RABAIS*

SUR LES PANNEAUX HIPERFORM PLUS ET SUR LES UNITÉS DE REFROIDISSEMENT

MUELLER



PANNEAU HIPERFORM PLUS

— Communication internet

— Permet de connaître la quantité de lait

— Gérer la réfrigération



UNITÉS DE REFROIDISSEMENT

— Puissance variable

— 20 % plus efficace en refroidissement

— 25 % plus économique en énergie

— Anti-glace

— Installation extérieur ou intérieur



www.entrepriseleblanc.com — 450 792-6291

* Jusqu'au 31 décembre 2023

221432

SÉRIE T5 LE TRACTEUR IDÉAL POUR VOS TRAVAUX



CABINE
HORIZON[MC]
VISIBILITÉ
À 360 DEGRÉS

SÉRIE T5
OFFRE DE TRANSMISSION SUR MESURE

4 options de transmission : Dynamic Command[MC],
Auto Command[MC], Dual Command[MC] et Electro-Command[MC]

- 8 modèles offerts
- Puissance à la PdF de 73 à 111 ch
- Puissance du moteur de 86 à 140 ch

NEW HOLLAND AGRICULTURE

Avantis Coopérative

Alma • La Pocatière • Mirabel • Rivière-du-Loup • Saint-Agapit • Saint-Anselme
Saint-Augustin-de-Desmaures • Sainte-Marie • Saint-Narcisse • Saint-Vallier

1 844 486-9028 • www.avantis.coop **Machinerie Avantis**

CNH INDUSTRIEL CAPITAL

© 2023 CNH America LLC industrielle. Tous les droits sont réservés. New Holland Agriculture est une marque déposée aux États-Unis et de nombreux autres pays, appartenant à ou sous licence de CNH industrielle NV, ses filiales ou sociétés affiliées. New Holland Construction est une marque déposée aux États-Unis et beaucoup d'autres pays, sous licence ou appartenant à CNH industrielle NV, ses filiales ou sociétés affiliées.

220619

EN BREF

Jeux du Québec 2023

Les Producteurs de lait du Québec étaient partenaires des Jeux du Québec qui se déroulaient à Rimouski du 21 au 29 juillet 2023. Au total, 3 500 jeunes athlètes âgés de 12 à 17 ans provenant de 19 délégations de partout au Québec ont compétitionné dans plus de 19 disciplines. Pour l'occasion, le Village des Athlètes Lait au chocolat offrait l'opportunité aux jeunes de venir s'étirer et se reposer dans une zone adaptée à leurs besoins aux couleurs du Lait au chocolat. Plusieurs outils d'étirement comme des sangles, des balles et des rouleaux étaient mis à la disposition des adolescents. Des produits laitiers, dont du lait, des yogourts, des fromages et du lait au chocolat, ont également été offerts à tous les athlètes.









ADM
Vous voulez atteindre vos objectifs?
Nous avons des solutions!
MEUNERIE ST-FRÉDÉRIC
Saint-Frédéric, Québec
418-426-2030 • 800-716-2030
info@meuneriesf.com
Autres partenaires
Mirabel, QC 450-258-2414
Cacouna, QC 800-363-0990
Saint-Césaire, QC 800-469-4841
Embrun, ON 613-443-2946
L'expertise en nutrition
StHyacinthe@adm.com • 888-236-2474
221352

Le Lait au chocolat, partenaire des Capitales de Québec



Les Producteurs de lait du Québec sont partenaires de l'équipe professionnelle de baseball Les Capitales de Québec, avec la marque Lait au chocolat bien présente grâce à des publicités thématiques. Également, lors des matchs à domicile, un partisan a la chance de jouer au casse-tête géant Lait au chocolat lui permettant de remporter une caisse de lait remplie de bouteilles de lait au chocolat, un chandail Lait au chocolat et un chèque cadeau à la boutique des Capitales.

Le match Lait au chocolat s'est récemment tenu au Stade Canac de Québec. Pour l'occasion, Martin Auclair, président des Producteurs de lait de Capitale-Nationale–Côte-Nord a eu l'honneur d'effectuer le lancer protocolaire. À leur arrivée, les partisans ont reçu un berlingot de lait au chocolat et la mascotte, Calcium, a fait le bonheur des petits comme des grands avec câlins et photos.

PTPGP : décision du groupe spécial

Le 5 septembre, le groupe spécial formé dans le cadre de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) a rendu public son rapport concernant l'administration par le Canada de ses politiques de contingents tarifaires pour les produits laitiers. Ce rapport fait suite à une contestation de la Nouvelle-Zélande en novembre dernier sur la mise en place de pools de contingent tarifaire réservés aux transformateurs.

Le groupe spécial a jugé que l'administration des contingents tarifaires du Canada était incompatible avec l'utilisation de pools. Il s'agit essentiellement de la même position que celle prise par le premier groupe spécial sous l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM). Les conclusions du rapport n'empêchent pas le Canada d'appliquer les règles administratives qu'il souhaite, et ce, peu importe la part qui sera finalement dédiée aux transformateurs. Ce qui est contesté, ce sont les pools de contingents qui sont réservés aux transformateurs. Les Producteurs de lait du Québec et Les Producteurs laitiers du Canada suivront de près les ajustements qui pourraient être apportés aux règles administratives par le gouvernement dans les prochaines semaines.



Retrait de jours additionnels

En fonction du niveau de production canadien actuel et en raison d'une demande du marché moins élevée qu'anticipée, les offices de mise en marché des provinces de P5 ont convenu d'enlever la journée additionnelle pour les mois d'aout et de novembre et d'enlever une journée pour les mois de septembre et d'octobre, afin de conserver ces mois-là un total d'une journée additionnelle.

Le contexte économique affecte le pouvoir d'achat des consommateurs et, incidemment, la croissance attendue des ventes de produits laitiers. Dans cette situation, les stocks de beurre connaissent une bonne progression. Pour plus d'information sur les marchés, consultez le *Flash info* sur la situation des marchés de mai 2023 dans l'extranet des producteurs et l'article dans la revue de juin du *Producteur de lait québécois*.

Journées additionnelles de production

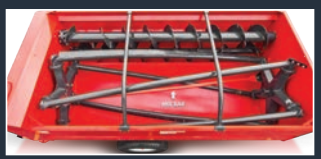
Journées additionnelles de production 2023	Lait régulier Total	Lait biologique Total
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai	1	1
Juin	1	1
Juillet	1	1
Août		
Septembre	1	1
Octobre	1	1
Novembre		
Décembre		
Total	5	5

MÉLANGEUSES REEL AUGGIE SÉRIE 100 HELIX®

Capacité de mélange de 360 et 420 pi.cu • modèles sur camion, trainés ou stationnaires



MAXIMISEZ LA PERFORMANCE DE MÉLANGE ET L'EFFICACITÉ



Concept ouvert, les pales du système Helix produisent un mélange homogène plus rapidement



Chambre de mélange et entrainement fiables et éprouvés pour une plus grande durabilité et un entretien facile



Demande de puissance plus faible pour une utilisation plus efficace et économique



Options de déchargement multiples pour une distribution rapide et homogène

Machinerie JNG Thériault
Amqui

Centre Agricole
Berthierville, Coaticook, Neuville, Nicolet, Rimouski, Saint-Bruno, Saint-Maurice, Wotton

Agritibi R. H.
Gatineau

Les Équipements Adrien Phaneuf
La Durantaye, Saint-Clet, Sainte-Brigide d'Iberville Shefford, Upton, Victoriaville

Claude Joyal
Lyster, Napierville Saint-Denis-sur-Richelieu Saint-Guillaume, Stanbridge Station

J. René Lafond
Mirabel

Machineries Horticoles d'Abitibi
Poularies

Service Agro-Mécanique
Saint-Clément Saint-Pascal

Service Agricole de Beauce
Saint-Georges Sainte-Marie de Beauce

Les Équipements Colpron
Sainte-Martine

Les Équipements R. Marsan
Saint-Esprit

220690

Contactez nous dès aujourd'hui pour plus d'informations!

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
www.kuhn.com

KUHN

23e édition de Sélection Caseus

Le 6 septembre s'est tenue la remise des prix Sélection Caseus. Ce concours célèbre l'excellence de nos fromages québécois, mais surtout le savoir-faire de nos artisans fromagers. Le Québec est un leader dans le domaine, il produit plus de 65 % des fromages fins du pays, avec plus de 1 000 fromages différents! Fromages d'ici étant partenaire principal de l'événement, des publicités ont été diffusées dans divers médias imprimés et sur la page Facebook de Fromages d'ici.

Le Caseus Or est allé à Zacharie Cloutier de la Fromagerie Nouvelle France (Brebis), le Caseus Argent au Louis Cyr de la Fromagerie Bergeron (Vache) et le Caseus Bronze au Grey Owl de la Fromagerie Le détour (Chèvre). La mention spéciale pour le meilleur fromage biologique ainsi que celle du meilleur fromage fermier ont été attribuées au Chemin Hatley de la Fromagerie La Station (Vache). La liste de tous les fromages gagnants est disponible sur le site Web du concours.



Jean-François Morin, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord a d'ailleurs livré une allocution lors de l'événement. On le voit sur la photo en compagnie de Simon-Pierre Bolduc de la Fromagerie La Station.

Balado *Ferme pas ta trappe*

L'organisme Au cœur des familles agricoles lance le balado *Ferme pas ta trappe*. Il est animé par les travailleuses de rang Martine Fraser et Lysa-Pier Bolduc. Leurs objectifs : parler de bien-être psychologique, faire de la vulgarisation scientifique et mettre de l'avant les services offerts par l'organisme. Des témoignages de productrices et producteurs sont aussi prévus. Surveillez la page Facebook d'Au cœur des familles agricoles pour ne pas manquer les épisodes!

Votre lait : la nouvelle campagne des PLQ



Pour souligner la qualité de la production laitière d'ici et ses standards de renommée internationale, Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) dévoilent *Votre lait*, une nouvelle campagne mettant de l'avant les goûts et les valeurs des Québécois. L'offensive propose de véritables commentaires d'amateurs inconditionnels du lait. Les Québécois et Québécoises pourront également retrouver le porte-parole, Laurent Duvernay-Tardif, qui se manifeste par son apparition éclair sous le couvert de trois personnages pour le moins surprenants.

La campagne se déroule du 10 septembre au 15 octobre et sera déployée en vidéo à la télé et en ligne, en affichage, en format audio numérique, en bannières web ainsi qu'en partenariats de contenu.



Daniel Gobeil, élu vice-président des PLC

Daniel Gobeil, président des Producteurs de lait du Québec, a été élu à titre de vice-président des Producteurs laitiers du Canada (PLC) en septembre. Il siège aux côtés de David Weins qui a été élu à la présidence des PLC en juillet dernier. On compte 17 membres au conseil d'administration des PLC; trois membres représentent les producteurs du Québec : Daniel Gobeil, Peter Strebel et Marcel Blais.

ABONNEZ-VOUS
le producteur de lait québécois

CONCEPTION
Reproduction - Animal
TESTS DISPONIBLES :
Leucose
Néospora
Salmonella Dublin
418 838-0772 / 1 888 798-7285
www.conception-animal.com

DG•Lait/Milk®
DG29®
Les tests de gestation bovine que vous pouvez faire vous-même!

Unité de traite IQ de GEA

MEILLEUR QUE JAMAIS.

La nouvelle génération de gobelet et manchon trayeur de GEA conçue pour faciliter la traite encore plus qu'auparavant !



GEA_IQ-Meilleur-que-jamais_ProdLait_2023

Les gobelets trayeur anti-torsion Global sont fait de composite ce qui leurs confèrent une très grande durabilité. Ils s'adapter à la perfection aux manchons GQ Global.

- **Technologie anti-torsion**
  Quatre rainures anti-torsion, sous la jupe du manchon, correspondent à celles du gobelet anti-torsion Global pour un verrouillage complet.
- **Dispositif d'alignement**
  Les triangles sur les manchons doivent être positionnés à l'intérieur des cavités triangulaires disposées sur le gobelet anti-torsion Global de GEA pour une installation adéquate.
- **Conception unique du manchon GQ**
  Le GQ combine les meilleures caractéristiques d'un manchon de forme ronde et carrée pour une action de massage supérieure et une meilleure condition de l'extrémité des trayons.



- **Système de ventillation innovant**
- **Le manchon GQ est disponible en silicone et en caoutchouc**

MEILLEURE TECHNOLOGIE.
MEILLEURES SOLUTIONS.
MEILLEUR SERVICE.

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carrières 418 268-8103

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Pierre-Luc Boucher, représentant
Chicoutimi 418 944-5353

Dominique Jaton, représentant
Coaticook 1 819 804-8444

Daniel Brisebois, représentant
Mont Laurier 1 819 440-5758

ÉQUIPEMENTS DE FERME GAÉTAN THÉBERGE INC.
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAIT'QUIP SCOTT INC.
St-Paul d'Abbotsford 450 378-1082
Secteur L'Ami de la ferme laitière
450-346-4075

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250
Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

R. OUELLET ÉQUIPEMENT DE FERME INC.
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Laurence Asselin, AGR.
Spécialiste en gestion de troupeau et hygiène
Cell. 819-996-2661

Mario Jean
Gérant de territoire QC
Cell. 514 386-9032

Contactez votre concessionnaire GEA pour en savoir plus sur l'unité de traite IQ de GEA.

GEA Engineering for a better world.

220273

PROFITEZ AU MAXIMUM DE VOS MATINÉES PRODUCTIVES.



Être plus productif commence par un plan, quelle que soit l'heure de la journée. C'est pourquoi Purina est là pour vous aider à transformer le potentiel de votre ferme en résultats. Nos conseillers travaillerons avec vous pour dépasser les défis quotidiens et faire en sorte que votre entreprise fonctionne de manière efficace. Nous analysons vos données, créons des solutions nutritionnelles personnalisées, travaillons sur vos performances et vous aidons à maximiser votre rentabilité à long terme.

Prenez une longueur d'avance sur la progression de votre entreprise.
Contactez votre conseiller en alimentation laitière Purina dès aujourd'hui.

PURINA®

PURINA®, CHOW® et le quadrillé sont des marques déposées sous licence de la Société des Produits Nestlé S.A

221603

Equity, Unity and Sustainability



The Milk Producers' Joint Plan targets a certain number of objectives, such as obtaining more advantageous marketing conditions, organizing and controlling production to obtain a better quality product, meeting market requirements and needs, avoiding overproduction and cooperating with provincial and national organizations. The organization has been working toward these objectives for 40 years and various projects are underway with our colleagues in the 10 provinces.

Throughout the 40 years of the organization's existence, producers have been confronted with a number of challenges, and thanks to the unity of all Quebec producers and the 10 provinces, we have been able to implement promising solutions for the entire industry. Whether we are talking about pooling revenue or sharing markets, over the years, producers have agreed to share the risks in favour of a Canadian dairy policy that ensures equity and predictability. This work between the provinces has not been without challenges. Due to processing-related structures, the history of production, and policies and powers that vary from one province to another, we have had to make compromises and come up with a common vision to move forward. As part of the work between the 10 boards, certain changes have to be accepted for the benefit of supply management and a strong collective marketing system.

The provinces worked together in a concerted manner with the entire industry to adopt the National Market Growth Program last July. The goal of this program is to stimulate and support the development of processing projects designed to reduce the structural surplus of solids non-fat and promote market growth. Although there are still some features that need to be finalized before the program can be launched, its adoption across the nation is nevertheless a historic moment for the industry. The foundation that has been laid by the 10 provinces will help ensure the sustainability of our industry. This singular initiative by dairy producers must complement the governments' actions. The federal government's $333 million investment fund is a step in the right direction, but all levels of government will need to contribute as well.

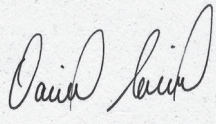
The provinces also agreed to review the policy on sharing market growth by January 2024. Since 2002, 10% of processing market growth has been shared based on market history and 90% based on population share. This policy concerns sustainability issues. A fair distribution of growth between producers will set all Canadian producers on equal footing. Since all revenue has been pooled between producers since June 2020, the next steps were to share markets and transportation costs.

As you can see, the 10 Canadian organizations are busy working on the future of the industry. This work is aimed at strengthening Canada's dairy policy and the industry's sustainability. But producers cannot make these efforts without government support. Canada's dairy policy, which benefits society as a whole, is based on laws, regulations and interprovincial agreements

Although there are still some features that need to be finalized before the program can be launched, its adoption across the nation is nevertheless a historic moment for the industry.

that will continuously evolve to keep in step with the new business environment. Just as producers are creating bold tools to help the sector, the government needs to see the bigger picture and support the sector's development.

Several steps still need to be taken before we see the effects of these decisions, but all of these projects are meant to contribute to the sustainable development of a strong and enduring dairy industry in the coming years. It is wonderful to see provinces standing in solidarity and forging progress together toward common goals, in the best interest of all. And while the national bodies that make certain decisions to ensure a prosperous future in the Canadian industry seem far away from our barns, they are nonetheless made up of producers like you and me, who are sitting at the table to defend your interests and achieve greater equity on the basis of the objectives laid out in the mandates entrusted to us by you.



DANIEL GOBEIL
Chairman

Economic Comfort

By ANDRÉ PIETTE, journalist

Jean-Claude Fleury wanted to make his cows more comfortable in preparation for calving without having to invest a fortune. It did not take long for his actions to yield results.

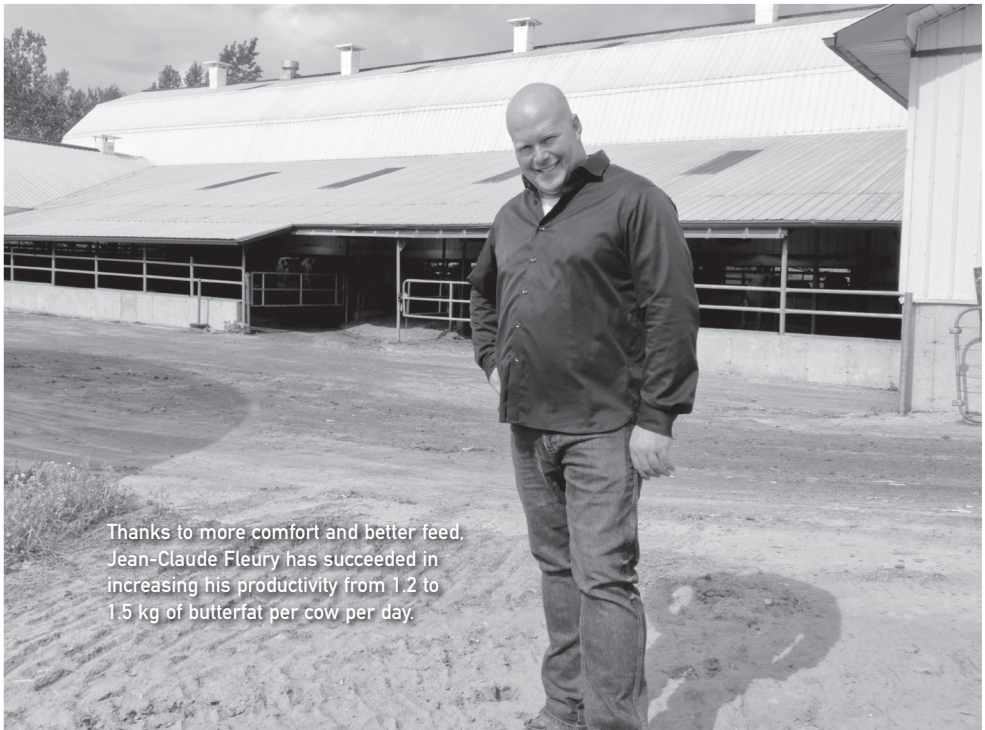
His veterinarian planted the idea in the Ferme Fleury co-owner's head. "I was working hard to achieve a good production level, but I kept doing the same things and couldn't improve it," he recounts. "I asked my veterinarian what I should do differently to keep my operation afloat for a while without having to rebuild. He told me: 'If you want to boost your production level, manage your dry periods better.'"

But how? The producer looked elsewhere for the answer. He says, "I visited highly productive herds that produced 1.7 or 1.8 kg of butterfat per day. Two things jumped out at me: the animals' feed and comfort."

At the time, all his dry cows were tethered and calving in tie stalls. "I thought that this was the best you could do," says Jean-Claude. To make them more comfortable, he considered creating pens. This was an especially tempting idea because it would free up 18 stalls that could be occupied by lactating cows. After all, the enterprise needed space to produce the additional quota that it had just been granted.



One of the pens reserved for cows preparing to calve. In winter, plywood is placed on the facade to block the wind. The straw bedding area is at the same level as the feeding area. "There is less risk of a cow falling because it was pushed by another cow," suggests the producer. "The floor was sloped slightly so that there wouldn't be any water damage, because it leaves the pen. Plus, a level floor makes it easier to clean with the Bobcat."



Thanks to more comfort and better feed, Jean-Claude Fleury has succeeded in increasing his productivity from 1.2 to 1.5 kg of butterfat per cow per day.

Before investing in new facilities, the producer wanted to try an experiment. He transferred the dry cows to an unoccupied section of the barn where the heifers were housed in free stalls. At the same time, in another section of the same building, he created a pen that would be used to prepare for calving. "This section still had a dirt floor," he explains. "We installed barriers, waterers and a wooden trough for the mash."

The experiment failed. Because of the stalls. "During the first two or



The dome was built last year to compensate for the lack of housing space and is now used as a buffer zone. Show heifers and cows in their dry period are housed there. In the long term, however, Jean-Claude plans to use it for dry cows. It will then have eight pens housing a group of three or four cows each and these cows will stay together throughout the dry period.

three weeks," explains Jean-Claude, "the cows were afraid to come out of the stalls. They were not drinking. They were eating less."

However, in the pen, the signs were quite encouraging, to the extent that in 2020, the producer decided to move forward with his plan to create permanent pens for the dry cows. These spaces not only complied with the future animal care standards (that were being discussed at that very moment), but were also not expensive. Nevertheless, some heifers were still housed in a small rudimentary building: an 85-by-36-foot space surrounded by buildings on three sides with a roof and an open facade.

Transforming the space by creating two pens separated by a feed alley proved to be a simple, economical solution. "I reused the old barriers," explains the 46-year-old producer. I added fans. Water was already available on site. The cement is what cost the most." Each cow has at least 120 square feet of space.

This building will definitely not win any awards for its beauty, but Jean-Claude is not at all worried about that: "When people come to visit, I tell them that it's not the colour of the walls that will bring success."

Because the project turned out to be a true success. Ever since he put cows preparing for calving there (and began to feed the dry cows with TMR rather than dry hay combined with mash), the herd's production went from 1.2 to 1.5 kg of butterfat per cow per day. The enterprise is now producing 135 kg of butterfat with 90 lactating cows.

"I can give my full attention to other things now!" says Jean-Claude. "When the cows are comfortable, they produce more milk all by themselves. It is wonderful to see them in heat, which happens faster. Pregnancies are occurring at a good rate. Managing the herd feels easier than it was before."

"And since the cows now calve all by themselves, I no longer need to get up at night," he adds, laughing. ■

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

AUGUST 2023 — Fixed Price: $24,000.00

	Number	kg of BF/day
Offers to sell		
Total	56	753.68
Eligible for allocation	56	753.68
Successful	56	753.68
Reserve		
Quantity purchased (-) / sold (+)		+0,34
Offers to buy		
Total	1,256	17,195.31
Eligible for allocation	1,256	17,195.31
Successful	1,256	754.02

Participation on a prorata basis in any unprocessed offer to purchase equal to or higher than 0.36 kg of BF/day.

After the sale, the balance of quantities available for regional priority purchases is 0 kg of BF/day for the Gaspésie-Les Îles region and 0 kg of BF/day for the Abitibi-Témiscamingue region.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES				PURCHASES		
Number	kg of BF/day	Cumulation	Price offered $/kg of BF/day	Number	kg of BF/day	Cumulation
			< 24,000.00			
56	753.68	753.68	24,000.00 ceiling price	1,256	17,195.31	17,195.31

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

	Buyers	Number	kg of BF/day	%
PRIORITY	Startup Assistance Program	1	20.00	2.7
PRIORITY	Holding of less than 12 kg of BF/day	0	0.00	0.0
	Reimbursement of startup loans	17	1.70	0.2
	Regional priority	6	0.10	0.0
	Iteration (0.29 kg of BF/day)	1,254	361.57	48.0
	Prorata (2.2%)	1,236	370.65	49.1
	4.39% of the offers have been processed		**754.02**	**100.0**

Sellers	Number	kg of BF/day	%
Seller who stopped producing 1 or more month ago	0	0.00	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.00	0.0
Offers in the current month	56	753.68	100.0
100.00% of the offers have been processed	**56**	**753.68**	**100.0**

Quota prices in Canadian provinces AUGUST 2023

	$/kg of BF/day		$/kg of BF/day		$/kg of BF/day
Nova Scotia	24,000 ceiling	**Quebec**	24,000 ceiling	**Alberta**	50,515
Prince Edward Island	24,000 ceiling	**Ontario**	24,000 ceiling	**Saskatchewan**	44,000
New Brunswick	24,000 ceiling	**Manitoba**	38,550	**British Columbia**	37,000